

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre de première instance V
3 Situation en République centrafricaine II
4 Affaire *Le Procureur c. Alfred Rombhot Yekatom et Patrice-Édouard Ngaïssona* — n° ICC-
5 01/14-01/18
6 Juge Bertram Schmitt, Président — Juge Péter Kovács — Juge Chang-ho Chung —
7 Juge Beti Hohler
8 Procès — Salle d'audience n° 1
9 Lundi 1^{er} juillet 2024
10 (*L'audience est ouverte en public à 9 h 32*)
11 M^{me} L'HUISSIÈRE : [09:32:26] Veuillez vous lever.
12 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
13 Veuillez vous asseoir.
14 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
15 TÉMOIN : CAR-D29-P-5012
16 (*Le témoin s'exprimera en français*)
17 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:32:52] Bonjour à tous.
18 Est-ce que, Madame la greffière, vous voulez bien appeler l'audience, s'il vous plaît.
19 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:33:07] Bonjour, Monsieur le Président,
20 Madame, Messieurs les juges.
21 C'est la situation en République centrafricaine II, en l'affaire *Le Procureur c. Alfred*
22 *Rombhot Yekatom et Patrice-Édouard Ngaïssona* ; 01/14-01/18 pour la référence.
23 Et nous sommes en audience publique.
24 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:24] Merci.
25 Les parties, s'il vous plaît.
26 Monsieur Vanderpuye.
27 M. VANDERPUYE (interprétation) : [09:33:29] Bonjour, Monsieur le Président,
28 Madame, Messieurs les juges. Bonjour à tout le monde. Bonjour, Monsieur le témoin.

1 L'Accusation aujourd'hui est représentée par Sylvie Wakchom, Yassin Mostfa et moi-
2 même, Kweku Vanderpuye.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:41] Merci.
4 Représentant des victimes.
5 Madame Rabesandratana, s'il vous plaît.

6 M^e RABESANDRATANA : [09:33:46] Merci, Monsieur le Président. Bonjour,
7 Monsieur le Président. Bonjour, Madame et Messieurs les juges de la Chambre.
8 Bonjour à tous. Les représentants des victimes 2 sont aujourd'hui représentées par
9 M^e Paolina Massidda et M. Alexis Larivière et moi-même.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:34:13] Maîtres Suprun.
11 M^e SUPRUN (interprétation) : [09:34:17] Bonjour, Monsieur le Président, Madame,
12 Messieurs les juges.
13 Les anciens enfants soldats sont représentés aujourd'hui par Amina Merrouche* et
14 moi-même, Dmytro Suprun.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:34:27] Merci.
16 Je me tourne vers la Défense.
17 Maître Dimitri pour la Défense de M. Yekatom.

18 M^e DIMITRI (interprétation) : [09:34:32] Bonjour, Monsieur le Président, Madame,
19 Messieurs les juges. Bonjour, Monsieur le témoin. Bonjour à tous.
20 M. Yekatom est présent dans la salle d'audience.
21 Il est représenté ce matin par M^{me} Alexandra Baer, Gyo Suzuki, Lina Hammi, Anne-
22 Sophie Veillette, Sarah Bafadhel.

23 Nous avons M^e Anta Guissé qui est dans le train de Paris, elle devrait nous rejoindre
24 au début de la deuxième séance, et moi-même, Mylène Dimitri.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:35:00] Merci.
26 Maître Proulx, s'il vous plaît.

27 M^e PROULX (interprétation) : [09:35:04] Bonjour, Monsieur le Président, Madame,
28 Messieurs les juges.

1 Bonjour tout le monde.

2 M. Ngaïssona est représenté aujourd'hui par Despoina Eleftheriou, Christian

3 Gonzales Luis, moi-même, Marie-Hélène Proulx.

4 Et M. Ngaïssona est dans la salle.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:35:21] Et plus important,

6 nous avons un nouveau témoin : M. Madongagba.

7 Bonjour, d'abord.

8 Est-ce que je prononce correctement votre nom ? Corrigez-moi si je me trompe

9 LE TÉMOIN : [09:35:35] Bonjour, Monsieur le Président.

10 C'est Madongagba. Vous avez bien prononcé.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:35:45] Merci beaucoup.

12 Vous êtes ici... D'abord une très chaleureuse bienvenue. Merci infiniment d'être

13 disponible pour témoigner dans cette procédure. Vous êtes ici donc pour témoigner

14 et pour aider la Chambre dans l'affaire du *Procureur c. M. Ngaïssona et Yekatom*.

15 Monsieur le témoin, vous deviez avoir sous les yeux une carte avec une prestation

16 de serment solennel de dire la vérité. Est-ce que vous voudriez bien, s'il vous plaît, la

17 lire à haute voix ?

18 LE TÉMOIN : [09:36:20] Je déclare solennellement que je dirai la vérité, toute la

19 vérité, rien que la vérité.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:36:37] Merci beaucoup,

21 vous êtes désormais sous serment.

22 Alors, un point pratique avant d'entamer votre déposition. Vous savez bien que tout

23 ce que vous dites ici, de même que tout ce que dit tout le monde d'ailleurs, est

24 retranscrit et traduit dans plusieurs langues. De ce fait, nous devrions tous parler un

25 peu plus lentement et essayer d'attendre que la personne qui vous pose une question

26 a fini, attendre quelques secondes, puis répondre. Voilà. Mais je vois déjà à votre

27 façon de parler que vous êtes pas quelqu'un qui va tellement vite que plus personne

28 ne le comprends, hein. Donc, merci beaucoup. Mais je vous rappellerai que vous êtes

1 en déposition.

2 Je donne la parole à Maître Dimitri tout de suite.

3 M^e DIMITRI (interprétation) : [09:37:28] Merci, Monsieur le Président.

4 QUESTIONS DE LA DÉFENSE

5 PAR M^e DIMITRI : [09:37:38]

6 Q. [09:37:38] Bonjour, Monsieur le témoin.

7 R. [09:37:47] Bonjour.

8 Q. [09:37:49] Alors, je... Comme vous le savez, je m'appelle Mylène Dimitri, et je suis
9 une des avocates de la Défense de M. Alfred Rombhot Yekatom. Comme je vous l'ai
10 expliqué dans les derniers jours, je vais vous poser des questions sur les événements
11 de 2012, 2013, 2014, aujourd'hui et demain.

12 Si jamais vous ne comprenez pas une de mes questions, vous n'hésitez pas à me
13 demander de répéter.

14 Comme le Président vient de vous l'expliquer, on va essayer de garder un rythme
15 raisonnable, alors lorsque je pose une question, avant d'y répondre, comptez trois à
16 quatre secondes dans votre tête, parce qu'il y a des cabines d'interprètes et tout ce
17 qui est dit est interprété en anglais et en sango.

18 Si... Je vais spécifier, lorsque je vous pose des questions, si je suis intéressée à savoir
19 ce que vous avez entendu versus ce que vous avez vu. Et puis si jamais, pour une
20 quelconque raison, vous n'êtes pas... vous considérez qu'une réponse devrait être
21 donnée à huis clos partiel, vous l'indiquez tout simplement et on demandera la
22 permission au Président pour vous permettre de répondre à une question en
23 particulier à huis clos partiel.

24 Est-ce que jusque-là vous avez bien compris mes instructions ?

25 R. [09:39:34] Merci, Madame. J'ai bien compris. J'ai bien compris vos instructions.

26 Q. [09:39:46] Merci. Alors, on va commencer.

27 Est-ce que je peux vous demander votre nom et votre prénom au complet, s'il vous
28 plaît, pour les fins du procès-verbal ?

1 R. [09:39:59] Mon nom, c'est Madongagba, et mon prénom, c'est Antareze-De-Neve.

2 Q. [09:40:17] Et aviez-vous ou avez-vous un surnom ?

3 R. [09:40:25] Bon je... je n'ai pas de surnom, comme tel, mais on m'appelle abbé
4 Antareze.

5 Q. [09:40:41] Merci.

6 Et quelle est votre... votre occupation actuelle ?

7 R. [09:40:52] Mon occupation actuelle, je suis curé de la paroisse St-Augustin à Settat
8 au Maroc.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:41:11] Une... Une remarque
10 positive : Monsieur le témoin, vous féliciter pour votre façon de parler, c'est parfait.
11 C'est juste parfait. Vous parlez au bon rythme pour que les interprètes vous suivent
12 parfaitement, donc merci pour ça.

13 Maître Dimitri, poursuivez, s'il vous plaît.

14 M^e DIMITRI (interprétation) : [09:41:34] Merci Monsieur le Président.

15 Q. [09:41:36] (*Intervention en français*) Et Abbé Antareze, pourriez-vous nous
16 expliquer quelle est la différence entre un abbé et un curé ?

17 R. [09:41:48] Un abbé, c'est un prêtre qui travaille dans un diocèse, et mon diocèse
18 d'origine, c'est le diocèse de Mbaïki en République centrafricaine. Un curé, c'est un
19 prêtre qui est responsable d'une paroisse.

20 Q. [09:42:22] Et pourriez-vous nous expliquer, que faites-vous au Maroc ? Qu'est-ce
21 qui vous a amené à vous rendre au Maroc et à travailler au Maroc ? Qu'est-ce que
22 vous faites actuellement outre... outre être en charge de... de... de paroisse au
23 Maroc ?

24 R. [09:42:46] Merci.

25 Je suis venu au Maroc le... le 10... le 10 décembre 2022. C'était pour étudier, pour
26 faire une formation dans le domaine du dialogue interreligieux, ce qui m'a été
27 proposé par mon évêque, l'évêque de Mbaïki, et donc, je suis arrivé au... au Maroc,
28 j'ai étudié dans un institut, à Rabat, qui s'appelle institut Al Muaffaqa — ça, c'est en

1 arabe. Et quand j'ai terminé la formation à l'institut Al Muaaffaqa, le cardinal de
2 Rabat, père Cristobal, et mon évêque de Mbaïki, M^{gr} Jésus, m'ont proposé de faire
3 une expérience interreligieuse sur le terrain, et c'est pour cette raison qu'on m'a
4 proposé d'être curé de la ville de Settat, mais aussi d'une ville à côté qu'on appelle
5 Khouribga — donc, Settat et Khouribga. Je suis avec des... des étudiants sub-
6 sahariens.

7 Q. [09:44:56] Et lorsque vous dites que vous avez... vous êtes allé au Maroc
8 notamment pour une formation dialogue interreligieux, est-ce que je comprends que
9 vous avez eu à dialoguer ou être formé notamment avec non seulement la religion
10 catholique mais aussi la... la... l'islamisme ?

11 R. [09:45:21] Oui. Bon, normalement, tout prêtre est formé au dialogue interreligieux,
12 dès le... dès le Grand séminaire, cela fait partie de ma formation comme prêtre pour
13 quand je suis venu au Maroc, je peux dire que c'est pour un renforcement de
14 capacité.

15 Q. [09:46:07] Et toujours sur vos... vos informations personnelles, Abbé Antareze, est-
16 ce que je peux vous demander quelle est votre date de naissance et votre lieu de
17 naissance ?

18 R. [09:46:21] Je suis né le 18 novembre 1974, à Bangui, capitale de la République
19 centrafricaine.

20 Q. [09:46:38] Et maintenant, sur votre parcours professionnel, alors j'ai compris que
21 vous étiez rattaché au diocèse de Mbaïki. Mais pourriez-vous nous expliquer à quel
22 endroit en République centrafricaine vous avez exercé vos fonctions ? Si vous
23 pouviez nous donner un... un bref aperçu de... des divers localités où vous avez... où
24 vous vous êtes rendu en République centrafricaine et à partir de quel moment
25 êtes-vous devenu prêtre ?

26 R. [09:47:21] Merci.

27 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, quand j'ai terminé ma
28 formation, je dirais, académique, au Grand séminaire de Bimbo, à Bangui, en 2003,

1 j'ai été ordonné diacre, donc diacre, c'est la première étape pour devenir prêtre. Et
2 quand... une fois devenu diacre, mon évêque de Mbaïki, de l'époque, M^{gr} Rino, m'a
3 en... m'a affecté à la paroisse Saint-Pierre de Bagandou — ça, c'est toujours dans le
4 diocèse de Mbaïki. Et là, j'ai travaillé comme diacre, et quand je suis devenu prêtre
5 en 2024... en 2004 — pardon —, mon évêque m'a demandé de continuer à travailler à
6 Bagandou. Donc, j'ai travaillé à Bagandou de 2003 jusqu'à 2005.

7 Après Bagandou, mon évêque m'a demandé d'aller à Boganangone, à la paroisse
8 Saint-Daniele Comboni de Boganangone, c'est vers le nord, c'est après Boda. Donc,
9 là-bas, j'ai travaillé d'abord avec un prêtre polonais, qui était missionnaire là-bas,
10 l'abbé Marek (*phon.*), et après l'abbé Marek (*phon.*) il est parti, il a terminé sa mission,
11 et moi j'ai continué comme curé de Boganangone jusqu'en 2009, fin 2009. Et à partir
12 de fin 2009, j'ai été affecté à la paroisse Sainte-Famille de Ngotto. Donc, j'ai travaillé à
13 Ngotto de fin 2009 jusqu'à... jusqu'à fin 2011.

14 Fin 2011, mon évêque, M^{gr} Rino m'a demandé de retourner à Mbaïki centre, à la
15 cathédrale Sainte-Jeanne d'Arc de Mbaïki, fin 2011, et donc, j'ai travaillé à Mbaïki de
16 fin 2011 jusqu'à 2015.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:50:48] Merci.

18 Maître Dimitri, nous avons tout le... toute la trajectoire professionnelle maintenant.
19 Je pense que vous pouvez partir de là et vous concentrer sur la période Mbaïki.

20 M^e DIMITRI (interprétation) : [09:51:05] Merci, Monsieur le Président. Oui,
21 effectivement, mais comme vous le savez sans doute du résumé, nous allons revenir
22 à Boganangone et aux autres localités, c'est la raison pour laquelle...

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:51:16] Oui, oui, très bien,
24 très bien.

25 M^e DIMITRI (interprétation) : [09:51:18] Merci.

26 Q. [09:51:20] (*Intervention en français*) Abbé Antareze, lorsque vous étiez à Mbaïki,
27 est-ce que vous êtes uniquement... est-ce que vous avez uniquement travaillé à la
28 cathédrale Sainte-Jeanne d'Arc de Mbaïki ou vous avez également travaillé dans une

1 autre cathédrale, paroisse, église, à Mbaïki ?

2 R. [09:51:53] Merci.

3 Monsieur le Président, à Mbaïki, j'ai... j'ai d'abord commencé à travailler à la
4 cathédrale Sainte-Jeanne d'Arc fin 2011 jusqu'à 2014, et à partir de 2014, j'ai... je suis
5 allé... mon évêque m'a envoyé toujours à Mbaïki, mais à la paroisse Saint-Augustin
6 qui se trouve au centre-ville de Mbaïki. Donc, j'ai travaillé à la paroisse
7 Saint-Augustin de Mbaïki de 2014 jusqu'à 2015.

8 Q. [09:52:47] Et pendant toutes les années où vous étiez à Mbaïki, donc à partir de...
9 de 2011, est-ce que vous avez échangé avec les diverses communautés religieuses
10 présentes à Mbaïki ?

11 R. [09:53:07] Quand je suis arrivé à Mbaïki, on... fin 2011, bon, le temps d'atterrir sur
12 ce nouveau lieu de... d'affectation de travail, en 2012, en 2012, l'évêque de Mbaïki,
13 M^{gr} Rino m'a demandé de former la plateforme interreligieuse de Mbaïki. Donc une
14 plateforme avec les imams de Mbaïki, avec les pasteurs de Mbaïki. Donc j'ai
15 commencé mon travail comme coordonnateur ou comme responsable de cette
16 plateforme interreligieuse.

17 Q. [09:54:11] Et, Abbé Antareze, est-ce que vous savez est-ce qu'il a... je ne sais pas
18 s'il vous l'a exprimé, mais est-ce que vous savez pourquoi M^{gr} Rino vous demande à
19 vous de créer la plateforme interreligieuse ?

20 R. [09:54:31] Merci.

21 Monsieur le Président, M^{gr} Rino m'a demandé de former cette plateforme parce que
22 déjà, nous étions un peu au courant de... des troubles, des troubles ou des... des... des
23 affrontements, des agissements qui se passaient au nord de la République
24 centrafricaine, et à ce moment, il y avait des revendications sociopolitiques vers le
25 nord dans le pays, et les évêques, lui particulièrement, M^{gr} Rino, les... donc les
26 évêques ont senti le risque d'instrumentalisation des religions, en particulier des
27 chrétiens et des musulmans. Et donc, les évêques ont senti qu'il fallait faire attention
28 pour ne pas tomber, disons, dans ce piège-là d'instrumentalisation des religions. Et

1 donc, lui, il a voulu qu'on puisse faire des actions de prévention, parce qu'à Mbaïki,
2 les chrétiens et les musulmans ont toujours vécu en cohésion, en cohésion sociale.

3 Q. [09:56:41] Merci.

4 Je vais revenir plus en détail sur la plateforme interreligieuse et le rôle qu'elle aura
5 joué à l'époque des événements. Je veux simplement continuer sur votre parcours ou
6 votre rôle dans Mbaïki, à l'époque. Est-ce que... Est-ce que vous avez, à un certain
7 moment, eu un rôle particulier auprès des jeunes de Mbaïki ?

8 R. [09:57:11] Pendant l'exercice de... de mon travail, comme prêtre à Mbaïki, en plus
9 de la plaque forme interreligieuse, d'abord j'ai été nommé aumônier auprès du lycée
10 moderne de Mbaïki. Donc, j'étais aumônier du lycée et de l'ISDR. Donc, l'ISDR, c'est
11 un institut agronomique qui se situe à Mbaïki. Donc, j'ai travaillé comme aumônier
12 du lycée et de l'ISDR. Et à un moment donné, les... l'organisation des jeunes de
13 Mbaïki m'a sollicité pour être leur conseiller, donc le conseiller des jeunes.

14 Q. [09:58:29] Et en pratique, est-ce qu'être aumônier au lycée de Mbaïki impliquait
15 une présence physique de votre part au lycée ?

16 R. [09:58:48] Merci, Monsieur le Président.

17 Au lycée moderne de Mbaïki, il y a une aumônerie, c'est-à-dire un bâtiment construit
18 par le diocèse de Mbaïki, avec une salle d'étude et une bibliothèque pour les élèves,
19 avec un bureau pour l'aumônier. Et donc, j'ai travaillé dans... dans ce bâtiment-là,
20 dans cette aumônerie, auprès des lycées... des lycéens de Mbaïki.

21 Q. [09:59:41] Et à l'époque, en... en 2012-2013, ça implique quoi en pratique, être
22 aumônier au lycée ? Qu'est-ce que vous faisiez avec les... les jeunes lycéens ?

23 R. [09:59:54] Le... Le service de l'aumônier du lycée, de Mbaïki consistait... d'abord
24 une présence, une présence bienveillante de l'église catholique auprès de ces jeunes
25 dont la plupart venaient de l'intérieur des villages environnants. Et donc, beaucoup
26 de ces jeunes n'avaient pas de parents sur place à Mbaïki. Ils arrivent... Ils étaient un
27 peu, je dirais, dépayés, avec tout ce qui peut... tout... tout... tout ce que cela peut
28 comporter. Parce qu'un jeune qui arrive de l'intérieur à la ville de Mbaïki, disons,

1 donc, c'est important, cette présence, pour un accompagnement humain, pour un
2 accompagnement moral, pour un accompagnement aussi spirituel, en respectant les
3 différentes confessions. Parce que, parmi ces jeunes, il y a des... il y a des jeunes
4 musulmans, il y a des jeunes de la confession protestante, donc voilà. Donc, il fallait
5 travailler dans le respect de leur religion, de leur confession.

6 Q. [10:01:44] Merci.

7 Et je change un peu de thème. Pourriez-vous nous dire, il y a combien d'églises à
8 Mbaïki ? Si on se situe là, en janvier 2013, combien d'églises et combien de... de
9 mosquées à Mbaïki, à l'époque ?

10 R. [10:02:18] Merci.

11 Monsieur le Président, en 2012-2013, je peux dire, par rapport à l'église catholique, il
12 y a... à Mbaïki, il y a la cathédrale Sainte-Jeanne d'Arc, là où se trouve aussi l'évêché,
13 c'est-à-dire la maison de l'évêque. Voilà. Et au centre, au centre-ville de Mbaïki, il y a
14 une autre paroisse catholique, la paroisse St-Augustin. La cathédrale de Mbaïki, c'est
15 à... c'est à peu près à deux... deux ou trois kilomètres du centre. C'est à l'entrée de
16 Mbaïki quand on vient de Bangui. Donc, c'est un peu... c'est un peu retiré. Bon, la
17 paroisse St-Augustin, c'est vraiment au centre, donc c'est proche de... de l'hôpital, de
18 la mairie, de... du marché central, et cetera. Bon, ça, c'est pour l'église catholique.

19 Il y a deux mosquées à Mbaïki. Il y a la mosquée de Baguirmi, la mosquée de
20 Baguirmi et la mosquée de Yerima. Yerima, c'est... on peut dire c'est la... la plus
21 grande mosquée. C'est la mosquée centrale, qui est un peu à la sortie de... de Mbaïki
22 pour aller vers Boda. C'est à côté du marché.

23 Par rapport aux églises protestantes, il y a plusieurs églises de... il y avait plusieurs
24 protestantes, parce qu'avec les différentes branches, il y a l'église apostolique, l'église
25 des frères, l'église Baptiste, et d'autres que... que je ne peux pas tout maîtriser.

26 Q. [10:05:06] Et est-ce que vous connaissez le nom, à l'époque, en 2013, de l'imam de
27 la mosquée de Baguirmi ?

28 R. [10:05:17] L'imam de la mosquée de Baguirmi, si mes souvenirs sont bons, il

1 s'appelait ou bien il s'appelle M. Diakité. Diakité Aboubacar.

2 Q. [10:05:54] Et avez-vous un souvenir... — si vous... si vous ne le savez pas, il n'y a
3 aucun souci — mais êtes-vous capable de nous dire quelle était, à l'époque, la
4 proportion des différentes communautés religieuses — des principales, c'est-à-dire
5 les catholiques, les musulmans, les protestants ? Quel pourcentage ils représentaient
6 de la population de Mbaïki en 2013 ?

7 R. [10:06:26] Merci.

8 Monsieur le Président, en 2013, par rapport au... au pourcentage de... de la
9 population à Mbaïki, je peux dire que les... les musulmans représentaient
10 entre 12 à 15 pour-cent de la population. Les... Les chrétiens... Bon, les catholiques,
11 on peut dire ils étaient entre 40 et 50 pour-cent, et avec les protestants. Les
12 protestants, je crois que, si on prend l'ensemble des chrétiens, ils étaient
13 entre 60... 60 et 70. Il y avait aussi les... les animistes, donc les animistes, ceux qui
14 pratiquent la religion traditionnelle.

15 Q. [10:07:49] Et est-ce que vous avez noté à l'époque que certaines communautés
16 s'adonnaient à des activités commerciales plus que d'autres ?

17 R. [10:08:03] Merci. Concernant les activités commerciales à Mbaïki, ceux qui étaient,
18 je dirais, un peu plus doués, qui avaient un peu... on peut dire le monopole, le
19 pouvoir commercial, c'étaient nos frères musulmans.

20 Q. [10:08:37] Et selon vos constatations, vos observations, est-ce que ça créait une
21 certaine rivalité ou une jalousie ou une envie, le fait que la majorité des... des
22 commerçants étaient musulmans ?

23 R. [10:09:00] Merci.

24 Monsieur le Président, quand je parlais de nos frères et sœurs musulmans qui étaient
25 doués dans le domaine du commerce, bon, question de rivalité, de jalousie, à cette
26 époque, on ne pouvait pas le percevoir comme tel... le percevoir comme tel parce
27 qu'il y avait quand même, on peut dire, une certaine cohésion, symbiose. Donc, les...
28 les non-musulmans, ils collaboraient avec ces... ces musulmans commerçants. Donc,

1 ils collaboraient. Et bon, peut-être qu'il y avait dans le cœur de ces non-musulmans
2 ce sentiment de jalousie, de rivalité, peut-être, mais ils étaient ensemble parce que
3 c'étaient eux qui... Les non-musulmans, ils étaient... disons ils étaient aidés en
4 quelque sorte par les... par ces musulmans commerçants parce que même les
5 non-musulmans aussi ils avaient des petits commerces, mais comme s'ils étaient un
6 peu ensemble avec les... avec les musulmans. Voilà.

7 Q. [10:10:39] Et pourriez-vous nous décrire l'ambiance entre les communautés avant
8 l'arrivée des Séléka ? Qu'est-ce que vous constatez avant l'arrivée des Séléka ?
9 Quelles sont vos... vos observations par rapport aux... aux différentes communautés
10 et l'ambiance qui règne à Mbaïki ?

11 R. [10:11:08] Avant l'arrivée... En premier, merci, Monsieur le Président.
12 Avant l'arrivée des... des Séléka, donc on peut dire en... vers la moitié de 2013, à
13 Mbaïki, l'ambiance qui régnait entre les deux communautés, c'était une bonne
14 ambiance, c'était vraiment une bonne ambiance, et chacun vaquait à ses occupations.
15 Les non-musulmans, ils étaient beaucoup plus dans le domaine de l'agriculture et un
16 peu de l'élevage, les chèvres, et cetera, et nos frères et sœurs musulmans, ils étaient
17 beaucoup plus dans le domaine du commerce et aussi de transport, les transports en
18 commun. Voilà. Et c'était vraiment... Avant la crise, moi, je peux dire ici que c'était
19 vraiment une bonne ambiance.

20 Q. [10:12:29] Vous nous avez parlé un peu plus tôt du fait que M^{gr} Rino vous a
21 demandé de créer une plateforme interreligieuse à Mbaïki ; vous souvenez-vous de
22 l'année à laquelle cette plateforme interreligieuse a été créée ?

23 R. [10:13:01] Merci.

24 Monsieur le Président, par rapport à la création de cette plateforme interreligieuse,
25 dont j'avais un peu la charge, bon, là maintenant, je ne peux pas dire exactement ici
26 le... le jour ni le mois, mais je sais que cela a été formé, la plateforme, en 2012. Donc,
27 en 2012 déjà, nous avions... on a commencé à travailler dans le cadre de cette
28 plateforme.

1 Q. [10:13:57] Et je vais peut-être vous aider à la replacer dans le temps, est-ce qu'il y a
2 une semaine qui est dédiée à l'unité des chrétiens ?

3 R. [10:14:12] Dans... Dans l'église catholique, il y a une semaine qui est effectivement
4 dédiée à la semaine de... de l'unité entre tous les chrétiens, l'œcuménisme. C'est
5 toujours à partir du 18 janvier jusqu'à 25 janvier. Donc, du 18 au 25 janvier, c'est la
6 journée... c'est la semaine de prière pour l'unité de tous les chrétiens. Ça, c'est au
7 niveau de Rome jusqu'à... dans les... dans les diocèses catholiques. Et donc,
8 effectivement, je crois, c'était aussi lié à ça, la création de la plateforme
9 interreligieuse, parce que M^{gr} Rino, vu l'actualité de la République centrafricaine,
10 avec ce qui se passait déjà vers le nord, avec cette... ce risque d'instrumentalisation
11 religieuse entre chrétiens et musulmans, donc M^{gr} Rino a voulu que... que ça ne soit
12 pas seulement un travail entre les chrétiens, mais qu'on puisse vraiment élargir avec
13 nos frères et sœurs musulmans pour que ça devienne effectivement une plateforme
14 interreligieuse. Voilà.

15 Q. [10:16:11] Et donc, si je comprends bien vos propos, entre le 18 et
16 le 25 janvier 2012, donc lorsque les Séléka sont au nord et avancent, cette... cette
17 année-là, cette semaine-là a pris une... une... cette semaine qui est normalement
18 dédiée à l'unité des chrétiens a pris une différente forme. Vous incluez les... les
19 autres religions lors de cette semaine ; est-ce que j'ai bien compris ?

20 R. [10:16:42] Oui, C'est ça.

21 Q. [10:16:48] Et pourriez-vous nous expliquer concrètement ce qui s'est passé lors de
22 la semaine du 18 au 25 janvier 2012, cette année-là ? Comment vous avez célébré
23 cette semaine de l'unité des chrétiens au sein de la plateforme interreligieuse — à
24 Mbaïki, évidemment ?

25 R. [10:17:14] Merci beaucoup.

26 Monsieur le Président, par rapport à cette question, ça fait déjà vraiment des... des
27 années, donc, mais je sais que, moi, je peux me souvenir vraiment du fait que quand
28 j'ai reçu cette mission de former cette plateforme interreligieuse, moi-même, au nom

1 de l'évêque, je suis allé à la rencontre des imams et des pasteurs. Donc, c'est nous-
2 mêmes en tant qu'église catholique qui avons pris l'initiative, et donc, je suis, avec
3 ma moto, donc j'avais une moto, avec ma moto, j'allais de mosquée à mosquée,
4 d'église à église, voir les imams et les pasteurs et leur faire cette proposition de
5 plateforme, ce qui... ce qui les a réjouis. Donc, ils ont accepté cette proposition et je
6 crois que nous avons commencé à... à tenir nos réunions, et pendant la semaine de
7 l'unité des chrétiens, à... 2012, nous avons parlé de... de cette plateforme parce que
8 c'était le... le début, le commencement.

9 Q. [10:19:03] Excusez-moi, Abbé Antareze, je... on m'indique que je vous ai peut-être
10 induit en erreur. Est-ce qu'on parle de 2012, de janvier 2012 ou de janvier 2013 ? On
11 sait que les Séléka ont pris Bangui le 24 mars 2013 ; est-ce que les célébrations de la
12 semaine de l'unité des chrétiens en janvier, qui ont eu lieu avec la... l'organisation de
13 la plateforme interreligieuse, est-ce que c'est 2012 ou 2013 ? En d'autres termes, est-ce
14 que c'est l'année où les Séléka ont pris le pouvoir ?

15 R. [10:19:43] Bon. Moi, je sais que les Séléka ont pris le pouvoir en mars 2013. Mais à
16 Mbaïki, nous avons commencé la plateforme en 2012, donc, c'est pas en 2013. Nous
17 avons commencé en 2012 pour prévenir, pour prévenir la paix, la cohésion sociale.

18 Q. [10:20:31] Et lors de la... donc, deux mois avant l'arrivée des Séléka, en mars 2013,
19 deux mois avant l'arrivée des Séléka à... à Bangui, du 18 au 25 janvier 2013, est-ce
20 qu'il y a eu une... une fête quelconque à Mbaïki qui réunissait les diverses religions ?

21 R. [10:21:01] Bon, ça, je n'ai pas... à vrai dire, je n'ai pas encore vraiment des
22 souvenirs précis pour vous le dire. Mais je sais que, probablement, on a dû faire
23 des... des activités, mais comme ça fait longtemps déjà, je n'ai pas de souvenir précis.

24 Q. [10:21:28] Pas de souci.

25 Est-ce que vous pourriez nous parler des discussions que vous aviez au sein de la
26 plateforme interreligieuse, lorsque les Séléka commençaient à s'approcher de la
27 Ligne rouge ? Vous avez parlé de prévention, vous avez indiqué que vous êtes allé
28 chercher vos... sur votre moto, que vous êtes allé voir vos... vos... vos homologues

1 dans les... dans les mosquées, vos frères musulmans. Une fois que la plateforme est
2 créée, quelles sont les discussions que vous avez au sein de la plateforme
3 interreligieuse ?

4 R. [10:22:13] Merci.

5 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, nous sommes ici au... au
6 cœur même des activités de la plateforme. Parce que, comme je disais, le souci, c'était
7 de... de prévenir, de prévenir d'éventuels conflits, de... de faire de sorte que cette
8 cohésion sociale, cette paix, qui a toujours caractérisé les deux communautés, puisse
9 continuer à Mbaïki. Et donc, avec mes homologues imams et pasteurs, dans le cadre
10 de la plateforme, déjà à partir de 2012, on avait un certain nombre de thèmes de
11 sensibilisation.

12 La première activité, l'activité fondamentale, c'était parler, sensibiliser sur... sur la
13 paix, sur la cohésion sociale. Donc, il y avait plusieurs thèmes : sur le... la dignité de
14 l'homme et de la femme, sur la... la liberté religieuse, sur l'importance de la paix
15 pour une société qui veut se développer. Et aussi, nous avons... nous parlions aussi
16 de l'actualité, donc de ce qui se passait déjà vers le nord, que beaucoup étaient
17 informés d'une manière ou d'une autre à travers des... des médias en particulier, et
18 donc, on parlait de cela. Et voilà. Donc, on saisisait l'occasion pour sensibiliser.

19 Q. [10:24:38] Et spécifiquement, qui était au sein du bureau de la plateforme
20 interreligieuse avec vous ?

21 R. [10:24:50] Merci.

22 Monsieur le Président, cette plateforme interreligieuse avait un bureau. Donc, moi,
23 j'étais, je dirais, le coordonnateur, pas le président, parce que c'est pas question de
24 présidence, mais j'étais un peu l'animateur principal, hein, le coordonnateur. Et il y
25 avait, dans ce bureau, l'imam Aboubacar Diakité, l'imam de... de Baguirmi. Bon,
26 nous, on ne voulait pas qu'il soit seul, on voulait qu'il soit aussi avec... avec un autre
27 responsable musulman, donc il y avait à côté de lui M. Issaka, voilà, il y avait un
28 certain Issaka.

1 Et puis, du côté protestant, il y avait le pasteur Jean-Pierre Mobia — Mobia Jean-
2 Pierre. Il y avait aussi le pasteur Jean-Pierre Gboliya (*phon.*) — Gboliya Jean-Pierre.
3 Gboliya Jean-Pierre (*phon.*), il était le secrétaire de cette plateforme interreligieuse.
4 Pourquoi on l'avait choisi comme secrétaire ? Moi, je me souviens bien, c'est parce
5 que lui-même il était... à l'époque, il était le secrétaire de la mairie de Mbaïki. Donc,
6 c'est quelqu'un qui est habitué à faire les... les procès-verbaux, les rapports, donc on
7 l'a choisi comme secrétaire.

8 Q. [10:27:05] Et quelle forme prenait la diffusion d'informations dans le cadre de...
9 de... de cette plateforme ?

10 R. [10:27:14] Merci.

11 Monsieur le Président, dans le cadre de nos activités qui consistaient beaucoup plus
12 à... à éduquer les consciences, à sensibiliser, en fait, on avait plusieurs moyens...
13 moyens de sensibilisation. Il y avait... On utilisait le moyen de... de correspondances,
14 de la... de... des lettres qu'on adressait dans chaque église et dans chaque mosquée
15 pour sensibiliser. Et plus d'une fois, de temps en temps, on organisait des séances de
16 sensibilisation de masses devant la mairie de Mbaïki, parce que devant la mairie de
17 Mbaïki, il y a un grand espace où les gens peuvent se rassembler. Et donc, c'est facile
18 de... de communiquer avec les gens. Et donc, on organisait ces séances de
19 sensibilisation où les... les différentes communautés étaient rassemblées, les
20 chrétiens, les musulmans, et là, on choisissait un thème précis. Comme je disais
21 tantôt, il y avait plusieurs thèmes. Donc, on peut choisir un thème sur... surtout sur...
22 sur l'homme et la femme qui sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et qui
23 sont égaux quelle que soit leur... leur religion et l'importance de la fraternité — la
24 fraternité universelle, la fraternité qui n'a pas de frontières. Donc, il y avait des
25 thèmes comme ça qu'on... Et puis l'occasion était donnée que du côté chrétien ou du
26 côté musulman de s'exprimer.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:30:02] Madame Dimitri, la
28 juge... la Chambre apprécierait que vous passiez maintenant à l'arrivée des Séléka,

1 les délais et le déroulement.

2 M^e DIMITRI (interprétation) : [10:30:11] Merci, Monsieur le Président. C'est ma
3 prochaine question. Je voulais juste clarifier que la création de la plateforme a été
4 discutée par plusieurs témoins. Cela est contenu également dans la vidéo que je vais
5 faire projeter à la Chambre. Donc, j'aimerais avoir le point de vue de ce témoin.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:30:35] Veuillez poursuivre.

7 M^e DIMITRI : [10:30:41]

8 Q. [10:30:41] Avant que les Séléka arrivent à Mbaïki, est-ce que vous constatez, est-ce
9 que vous observez, de par toutes vos activités, que ce soit au sein de la plateforme,
10 au sein des jeunes, au sein de la population, est-ce que vous constatez ou observez
11 un climat de peur, parce qu'on sent que les Séléka vont arriver à Mbaïki ?

12 R. [10:31:13] Merci beaucoup.

13 Monsieur le Président, lorsque les... les Séléka ont pris le pouvoir à Bangui, je crois
14 c'était le 24 mars 2013, étant donné que Mbaïki, c'est une ville ou une localité qui
15 n'est pas très éloignée de... de Bangui, hein, 107 kilomètres de Bangui vers le sud-
16 ouest, donc il y avait effectivement au sein de la population de Mbaïki ce sentiment
17 de peur, d'inquiétude. Et donc, on était... on était presque sûrs que d'ici peu, les
18 Séléka allaient arriver à Mbaïki. Moi, je me souviens encore de ça. Donc, il y avait
19 effectivement ce sentiment de peur. Voilà.

20 Q. [10:32:41] Abbé Antareze, je vais maintenant vous présenter une vidéo. C'est une
21 vidéo qui présente la visite de M^{me} Samba-Panza à Mbaïki, le 12 février 2014,
22 accompagnée du ministre de la Défense français, Le Drian.

23 Juste pour que vous compreniez : au cours de votre témoignage, nous allons revoir
24 plusieurs portions de cette vidéo et nous allons parler de la visite de M^{me} Samba-
25 Panza.

26 Maintenant ce qui m'intéresse, c'est une portion du discours qui est donné sur cette
27 vidéo.

28 Je vous présente l'extrait, et ensuite j'aurai quelques questions.

1 Ça vous va ?

2 R. [10:33:34] Merci. Oui, oui. Ça me va.

3 M^e DIMITRI : [10:33:41] Alors, c'est à l'onglet 1 du classeur de la Défense.

4 CAR-OTP-2023-1636.

5 Je vais d'abord faire un arrêt sur image à 6 minutes 19 secondes.

6 Q. [10:34:00] Je vais vous poser une question ensuite sur la personne que vous
7 verrons sur l'image.

8 *(Diffusion de la vidéo — arrêt sur image)*

9 Est-ce que vous reconnaissez la personne qui est à l'écran, Abbé Antareze ?

10 R. [10:34:21] Monsieur le Président, la personne qui est à l'écran, c'est Monsieur...
11 moi je le reconnais, c'est M. Alexandre Kouroupé-Awo. Il était à cette époque le
12 préfet de la Lobaye.

13 Q. [10:34:50] Merci. Je vais vous présenter un autre arrêt sur image
14 à 6 minutes 26 secondes.

15 *(Diffusion de la vidéo — arrêt sur image)*

16 Est-ce que vous reconnaissez les personnes qui sont assises et qui sont sur votre
17 écran ?

18 R. [10:35:05] Merci.

19 Monsieur le Président, le... le... Blanc, je dirais, c'est M^{gr}. Perrine ou Perrin, donc on
20 l'appelle Rino, qui était à cette époque évêque de Mbaïki. Et à côté de lui... L'homme
21 noir, à côté de lui, c'est l'abbé Maximin Mouzanga. C'était à cette époque le vicaire
22 général de M^{gr} Rino, donc il était comme son adjoint.

23 Q. [10:36:06] Et vous, est-ce que vous étiez présent lors de cette cérémonie ou de cette
24 visite de M^{me} Samba-Panza, le 12 février 2014 ?

25 R. [10:36:17] Merci beaucoup. Lors de cette visite, j'étais présent, mais je n'étais pas à
26 côté de l'évêque. Mais j'y étais, parce que je coordonnais un peu les choses, donc
27 j'étais là.

28 Q. [10:36:41] Merci. Je vais maintenant vous faire entendre un petit extrait des

1 propos que le préfet Alexandre Kouroupé-Awo a tenu ce jour-là.

2 M^e DIMITRI : [10:36:57] Alors, nous allons entendre de 19 minutes... pardon, de
3 9 minutes 19 secondes à 10 minutes. Et pour les interprètes en cabine, vous avez la
4 transcription à l'onglet 2, CAR-D29-0006-0107, à la page 0110, de la ligne 27 à la
5 ligne 5 de la page 0111.

6 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:37:47] Maître, pourriez-vous dire si vous
7 souhaitez que la vidéo soit projetée de manière publique ?

8 M^e DIMITRI (interprétation) : [10:37:55] Oui, merci pour... de me le rappeler. Alors,
9 pour le dossier et pour faciliter la vie de tout le monde, tout sera public sauf un... un
10 élément. Et je préciserai le moment venu que cet élément-là ne doit pas être diffusé
11 en public.

12 Et si l'interprète peut me faire signe lorsqu'il est prêt, s'il vous plaît.

13 L'INTERPÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [10:38:20] Il l'est.

14 Me DIMITRI : [10:38:23]

15 Q. [10:38:24] Alors, je vous laisse entendre les propos de... du préfet, et je vous
16 poserai quelques questions.

17 R. [10:38:31] D'accord.

18 *(Diffusion de la vidéo)*

19 *[La transcription de l'enregistrement sonore de la vidéo sera insérée dans la version éditée de*
20 *la transcription]*

21 « La commune de Mbaïki, où nous sommes en ce moment, n'était pas du reste, mais
22 on y voit très peu de stigmates des Séléka qui y ont séjourné quasiment 10 mois.
23 Comment est-on arrivé à cela ? C'est le produit d'un travail intense... d'intense
24 sensibilisation faite par une plateforme interreligieuse comprenant les leaders
25 catholiques, musulmans et protestants auprès de toutes les couches sociales. Avec un
26 peu de courage, de témérité et au risque de leur vie, les autorités administratives,
27 préfets et certains maires, ont également mis la main à la pâte. Certaines ONG,
28 surtout internationales, n'ont pas été du reste ».

1 M^e DIMITRI : [10:39:34]

2 Q. [10:39:34] Alors, première question, Abbé Antareze, vous entendez le préfet
3 Alexandre Kouroupé-Awo parler d'une sensibilisation faite par une plateforme
4 interreligieuse. Est-ce qu'il parle de la plateforme pour laquelle vous étiez le
5 coordonnateur ?

6 R. [10:39:53] Merci beaucoup.

7 Monsieur le Président, dans cette vidéo, lorsque le préfet de la Lobaye, M. Alexandre
8 parle de la plateforme interreligieuse, je crois qu'il fait clairement allusion à notre
9 plateforme interreligieuse.

10 Q. [10:40:24] Et lorsque le préfet Alexandre Kouroupé-Awo a été nommé par le
11 Président Djotodia et qu'il est arrivé ou qu'il s'est installé à Mbaïki ; est-ce qu'il a joué
12 un rôle ? Est-ce qu'il a participé ? Est-ce qu'il a assisté le travail de la plateforme
13 interreligieuse ?

14 R. [10:40:52] Merci.

15 Monsieur le Président, je peux dire ici que lorsque M. Alexandre Kouroupé-Awo a
16 été nommé préfet de la Lobaye par le Président Djotodia et quand il est arrivé à
17 Mbaïki, avec la plateforme interreligieuse, je peux... je peux attester ici qu'on a
18 travaillé en collaboration, parce que c'était lui, le préfet. Et donc, nous avons compris
19 que, lui aussi, il voulait la paix dans sa région, il voulait la cohésion entre les deux
20 communautés, et donc, pratiquement, on était animés par le même esprit, par la
21 même intention. C'est vrai que, lui, il est préfet, nous, on était des leaders religieux,
22 mais il ne participe pas directement à nos réunions de la plateforme, mais lorsqu'il y
23 avait une activité, on allait le voir et il était informé et, de temps en temps, on
24 travaillait ensemble.

25 Q. [10:42:28] Merci.

26 Est-ce que vous pouvez, maintenant, nous expliquer concrètement comment les
27 choses se passent à Mbaïki lorsque les Séléka arrivent, lorsque les Séléka s'installent
28 pour la première fois à Mbaïki ?

- 1 R. [10:42:56] Monsieur le Président, est-ce qu'on pourrait passer à huis clos ?
- 2 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:43:07] Oui.
- 3 Huis clos partiel.
- 4 *(Passage en audience à huis clos partiel à 10 h 43)*
- 5 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:43:19] Nous sommes à huis clos partiel,
- 6 Monsieur le Président.
- 7 (Expurgé)
- 8 (Expurgé)
- 9 (Expurgé)
- 10 (Expurgé)
- 11 (Expurgé)
- 12 (Expurgé)
- 13 (Expurgé)
- 14 (Expurgé)
- 15 (Expurgé)
- 16 (Expurgé)
- 17 (Expurgé)
- 18 (Expurgé)
- 19 (Expurgé)
- 20 (Expurgé)
- 21 (Expurgé)
- 22 (Expurgé)
- 23 (Expurgé)
- 24 (Expurgé)
- 25 (Expurgé)
- 26 (Expurgé)
- 27 (Expurgé)
- 28 (Expurgé)

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 *(Passage en audience publique à 10 h 46)*

6 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:46:45] Nous sommes, Monsieur le
7 Président, de retour en audience publique.

8 R. [10:47:08] Merci, Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges.

9 Comme je disais tantôt, l'arrivée des Séléka à Mbaïki, c'était si mes souvenirs sont
10 bons, au début du mois d'avril 2013, parce que les Séléka sont arrivés à Bangui
11 le 24... ils ont pris le pouvoir le 24 mars. Et donc, le premier groupe qui est arrivé à...
12 à Mbaïki, c'était, je peux utiliser le terme de débandade. Donc, les gens... comme les
13 gens avaient peur, les gens avaient peur, quand ils entendaient parler des Séléka, ils
14 avaient peur. Et donc, beaucoup ont fui, pour ne pas dire tout le monde, parce que
15 c'était difficile, à ce moment, de contenir la situation. Il y avait vraiment une fuite
16 massive. Les gens ont fui soit à l'intérieur, dans les villages environnants, soit dans
17 leurs champs ou dans leurs fermes, parce que beaucoup avaient leurs champs, leurs
18 fermes dans la forêt. Voilà. Donc ils se sont retirés là-bas. Il y avait quelques groupes
19 qui étaient à la... qui étaient venus à la cathédrale pour leur sécurité, pour leur
20 protection. Donc, c'était un climat de... de panique généralisée. Voilà. Et ceux-là, ils
21 vont... ils vont prendre Mbaïki, ce premier groupe de Séléka. Et, après, il y a un
22 deuxième groupe qui va venir après.

23 M^e DIMITRI : [10:49:19]

24 Q. [10:49:20] Et vous et l'abbé Maximin, vous réagissez comment au... au moment de
25 l'arrivée des... des Séléka ?

26 R. [10:49:33] Merci beaucoup.

27 Évidemment, tout le monde avait peur, donc même nous aussi, on avait peur, parce
28 qu'on ne savait pas trop comment ça allait se passer. Mais on était là ; nous, on n'a

1 pas fui pour... pour aller dans la forêt. On était là, à... au presbytère, et puis l'évêque,
2 il était à... à l'évêché, je crois. Et donc, la nuit, je me souviens, la première nuit,
3 pratiquement, on n'a pas dormi parce que, selon les informations qu'on recevait, des
4 Séléka, que quand ils arrivaient quelque part, c'était le pillage, c'était le... le chaos.
5 Alors, comment on pouvait avoir le sommeil ? Donc, c'était difficile. Voilà.

6 Q. [10:50:45] Et vous avez parlé de débandade, vous avez parlé de fuite des
7 populations dans les champs, à la cathédrale ; lorsque les gens fuyaient leur
8 résidence en raison de l'arrivée des Séléka, est-ce qu'ils exprimaient leurs craintes ?
9 Ils disaient quoi sur les... pourquoi ils fuyaient ? Ils craignaient quoi des Séléka ?

10 R. [10:51:16] Merci, Monsieur le Président.

11 À... À cette époque-là, les informations que les gens avaient, les gens de Mbaïki, je
12 veux dire, que les gens de Mbaïki avaient, ce n'était pas des bonnes informations
13 concernant les Séléka. Donc, eux, ils étaient convaincus que quand les Séléka
14 arrivent dans une localité, ils... ils s'attaquaient beaucoup plus aux non-musulmans,
15 donc c'est cela qui a justifié cette fuite-là du côté de la population non-musulmane.
16 Donc, que quand ils arrivaient, c'était... voilà. Donc, ils s'attaquaient aux... à la
17 population non-musulmane. Et pour la population non-musulmane de Mbaïki, en
18 particulier, voilà, donc ils craignaient de leur vie. Et puis pour eux, les Séléka, c'est le
19 pillage, voilà. Donc, c'était ça. Et donc, quand ils... quand ils ont écouté que les... les
20 Séléka étaient en train d'entrer dans Mbaïki, alors c'était vraiment la scène de
21 panique.

22 Q. [10:52:59] Vous avez indiqué qu'il y avait eu un deuxième groupe séléka qui a
23 suivi.

24 R. [10:53:08] Mm-hm.

25 Q. [10:53:09] Ma question très simple : vous souvenez-vous du nom, juste le nom,
26 du... du chef du deuxième groupe ?

27 R. [10:53:17] Merci beaucoup, Monsieur le Président.

28 Je me souviens très bien du nom du chef du... du deuxième groupe des Séléka, c'était

1 le colonel... — donc, il avait le grade de... donc on l'appelait le colonel — c'était le
2 colonel Anour.

3 Q. [10:53:39] Merci.

4 On reviendra sur le colonel Anour par la suite, mais une dernière question très
5 spécifique sur lui : est-ce que le colonel Anour parlait sango ? Et dans l'affirmative,
6 selon vos connaissances, ou selon votre souvenir, était-il un... un ancien ou un...
7 était-il un FACA, un membre de la... de l'armée centrafricaine ?

8 R. [10:54:15] Merci, Monsieur le Président.

9 Ce colonel Anour, au niveau de la plateforme interreligieuse, nous avons, je dirais,
10 beaucoup collaboré avec lui, comparativement au premier groupe des... des Séléka
11 qui étaient venus. Donc ce... ce colonel-là, l'avantage de ce colonel Anour, c'est que,
12 lui-même, il se... il se disait centrafricain et, je crois, il m'avait dit... il m'a dit un jour
13 qu'il était... il était né en Centrafrique, donc qu'il est centrafricain. Il parle
14 parfaitement sango par rapport aux autres qui étaient venus avant. Et c'est ça qui a
15 un peu facilité notre collaboration. Et donc, je crois qu'il était FACA. Si j'ai bien
16 compris, il était FACA.

17 Q. [10:55:30] Merci.

18 Pendant cette période des Séléka, est-ce que vous avez entendu, est-ce qu'on vous
19 rapporte que certaines des... des victimes — si je peux utiliser le terme
20 « victimes » — des Séléka, étaient attachées par la méthode *arbatacha* ?

21 R. [10:56:01] Merci.

22 Monsieur le Président, bon, cette... cette appellation *arbatacha*, c'est une appellation
23 que, moi-même, j'ai écouté ça, que c'était... qu'il y avait des gens qui étaient liés les
24 mains derrière le dos, c'était là, donc c'était... on disait... on disait que c'était... que
25 c'était l'une des méthodes utilisées par les... les Séléka. Donc, l'appellation *arbatacha*,
26 c'est une appellation que, moi-même, j'ai écouté ça.

27 Bon, moi, je n'ai pas été témoin d'un... des faits que, voilà, les Séléka ont pris
28 quelqu'un et qu'ils l'ont ligoté. Moi-même, je n'ai pas été témoin de ça. Voilà. Je

1 pense qu'il faut faire la différence entre ces... ces deux choses : écouter ou bien avoir
2 l'information et d'être témoin.

3 Q. [10:57:05] Et...

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:57:06] Oui, merci
5 beaucoup. Nous apprécions fortement le distinguo que vous faites entre les deux,
6 effectivement.

7 Maître Dimitri, s'il est 11 heures...

8 M^e DIMITRI (interprétation) : [10:57:22] Si vous permettez, Monsieur le Président,
9 une dernière question avant la pause.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:57:26] Oui, oui, allez-y.

11 M^e DIMITRI : [10:57:27]

12 Q. [10:57:28] Vous nous avez parlé de... des membres de la population qui ont fui à...
13 à l'arrivée des Séléka, à Mbaïki. Les autorités ; que font les autorités de Mbaïki à
14 l'arrivée des Séléka ? Et quand je parle d'autorités, je parle des autorités
15 administratives, les gendarmes, policiers, maires.

16 R. [10:57:56] Merci beaucoup.

17 Monsieur le Président, pour répondre à cette question, lorsque les Séléka sont arrivés
18 à Mbaïki, c'était, comme je disais, c'était la débandade, la panique généralisée. Et
19 donc, au niveau des autorités administratives, au niveau des responsables des
20 services de l'État, il n'y avait plus personne. Plus personne. Donc, voilà.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:58:32] Pause jusqu'à
22 11 h 30.

23 M^{me} L'HUISSIÈRE : [10:58:36] Veuillez vous lever.

24 *(L'audience est suspendue à 10 h 58)*

25 *(L'audience est reprise en public à 11 h 34)*

26 M^{me} L'HUISSIÈRE : [11:34:05] Veuillez vous lever.

27 Veuillez vous asseoir.

28 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

- 1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:34:16] Monsieur... Madame
2 Dimitri, c'est toujours à vous la parole.
- 3 M^e DIMITRI (interprétation) : [11:34:38] Merci, Monsieur le Président.
4 Madame Guissé a fini avec son voyage de Paris.
- 5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:34:140 Bienvenue,
6 Monsieur Guissé (*correction de l'interprète*) Bienvenue, Madame Guissé.
- 7 M^e KNOOPS (interprétation) : [11:34:55] (*Intervention non interprétée*)
- 8 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:35:01] C'est impardonnable
9 de ma part. Bienvenue
10 Je... félicitations, Monsieur Guissé.
- 11 Merci, M^e Knoops, vous remplacez M. Proulx.
- 12 M^e KNOOPS (interprétation) : [11:35:20] Oui.
- 13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:35:22] Madame Dimitri,
14 c'est à vous la parole.
- 15 M^e DIMITRI : [11:35:27] Rebonjour, Abbé Antareze.
16 Un autre thème que je veux aborder avec vous ce matin : à votre connaissance, est-ce
17 que les évêques rencontrent le Président au cours d'une année civile ?
- 18 R. [11:35:45] Merci beaucoup.
- 19 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges. Au niveau de la République
20 de l'église de Centrafrique, les évêques de Centrafrique, ils ont leurs... leurs
21 réunions annuelles. Donc, il y a... ils ont deux réunions au cours de l'année civile. La
22 première réunion, d'habitude, c'est au mois de... de janvier, donc, c'est au début de
23 l'année ; et la seconde réunion, d'habitude, se tient au mois de juin.
- 24 Et pour la réunion des évêques du mois de... de janvier, d'habitude, c'est l'occasion
25 pour eux de souhaiter les vœux de Nouvel An au... au Président de la République,
26 au chef de l'État donc, et donc au gouvernement.
- 27 Q. [11:37:00] Je vous remercie.
- 28 Et en juin 2013, donc je comprends qu'il y a deux réunions par année... en juin 2013,

1 avez-vous souvenir d'un... justement, d'une réunion avec le Président Djotodia et les
2 évêques incluant l'évêque de Mbaïki M^{gr} Rino, réunion qui s'est en... par laquelle...
3 réunion pour laquelle il y a eu un message des évêques adressé au Président
4 Djotodia, à l'époque, juin 2013 ; est-ce que ça vous... est-ce que ça vous dit quelque
5 chose ?

6 R. [11:37:45] Merci.

7 Monsieur le Président, je suis au courant de ce message des évêques suite à leur
8 rencontre avec le Président Djotodia, message adressé au peuple centrafricain. Et là,
9 ils touchent... les évêques parlent non seulement de la vie de l'église, parce qu'ils
10 sont les premiers responsables de l'église, mais aussi et, surtout, selon le contexte de
11 2013, ils ont beaucoup parlé de la situation sociopolitique et économique de la
12 République centrafricaine dans ce message de juin 2013.

13 Q. [11:38:39] Alors, on va justement regarder ce message ensemble.

14 M^e DIMITRI : [11:38:46] C'est à l'onglet 42 du classeur de classeur de la Défense,
15 CAR-OTP-0075-1807.

16 *(La greffière d'audience s'exécute)*

17 Vous allez l'avoir à l'écran. Alors, il est... c'est un message des évêques de
18 Centrafrique au chef de l'État qui apparaît dans le journal *Le Démocrate* de l'époque,
19 journal daté du 27 juin 2013, puisque vous nous avez indiqué qu'ils rencontraient le
20 Président en janvier et en juin. Et maintenant, je vais vous lire certains... certains
21 extraits de ce message.

22 Alors, on y lit à la page 1811 : « Excellence, Monsieur le Président de la transition,
23 chef de l'État, en janvier et juin de chaque année, la conférence des évêques de
24 Centrafrique se réunit en session ordinaire. »

25 Et ensuite un peu plus bas — donc, pour les interprètes, au troisième
26 paragraphe : « Excellence, Monsieur le Président de la transition, chef de l'État, la
27 conférence des évêques de Centrafrique est une famille de neuf diocèses étendu sur
28 l'ensemble du territoire national, le diocèse de Mbaïki correspond à toute la

1 Lobaye. ».

2 Première question, simplement pour qu'on comprenne : donc, à l'époque où l'évêque
3 M^{gr} Rino rencontre le Président Djotodia, il couvre le diocèse de Mbaïki, donc toute
4 la Lobaye ; est-ce que c'est ce que je comprends ?

5 R. [11:40:46] Oui, le diocèse de... de Mbaïki, c'est toute la préfecture de la Lobaye.

6 Q. [11:40:58] Et plus loin, dans le message, on lit : « Du jamais vu, voilà les mots qui
7 disent le sentiment général du peuple face au déferlement des éléments de la Séléka.
8 Jamais l'on a connu sur notre terre un conflit aussi grave, dans son ampleur et dans
9 sa durée. Jamais aucun trouble militaro-politique ne s'était disséminé avec autant de
10 violence et d'impact sur l'ensemble de notre territoire. Jamais une rébellion ne nous a
11 drainé une aussi forte présence de combattants étrangers. Jamais une crise ne nous a
12 fait courir un aussi grave risque de conflit religieux et d'implosion du tissu social. Un
13 spectacle, du jamais vu sur tous les plans. Sur le plan social, on n'a pas fini de
14 dresser le bilan en termes de pertes de vies humaines, de viols, de pillages, de
15 villages incendiés, de destructions de champs, de violations et spoliations de
16 domicile privés. Le tissu social a été complètement déchiré. »

17 Est-ce que vous avez entendu, à l'époque, ce message des évêques adressé au chef de
18 l'État, Michel Djotodia ?

19 R. [11:43:10] Merci beaucoup.

20 Monsieur le Président, je ne parlerai pas seulement de ce message, mais d'habitude,
21 à l'issue de leur session ordinaire, quand les évêques de Centrafrique se réunissent à
22 la fin, il y a toujours un message adressé au... aux responsables politiques, mais aussi
23 à la population. Et donc, ce message du 22 juin 2013, c'est un message public. Et
24 voilà pourquoi il y a des... il y a des médias, il y a des presses qui en font diffusion.
25 Donc, c'est pas un message caché, et c'est public. Et je crois même on le lit d'abord à
26 la cathédrale, donc, on le lit à la cathédrale à la fin de la messe de clôture de cette
27 conférence-là.

28 Q. [11:44:12] Et est-ce que vous savez, parce que je... je comprends de vos propos que

1 l'évêque de Mbaïki de l'époque participe à ce message et à cette rencontre avec le
2 Président Djotodia, savez-vous comment les évêques, incluant l'évêque de Mbaïki,
3 qui couvre tout le diocèse de la préfecture de la Lobaye, savez-vous comment il
4 collecte les informations, les faits, qui lui permette d'écrire, avec les autres évêques,
5 ce message ?

6 R. [11:44:52] Merci beaucoup.

7 Monsieur le Président, lorsque... lorsque les évêques se préparent pour leur
8 conférence, donc pour leur réunion, chaque évêque — ici, on parle de neuf diocèses,
9 et c'est vrai —, chaque diocèse, chaque évêque dans son diocèse fait une ou des
10 réunions préliminaires, cela... donc, avec les... les différents curés qui sont dans les
11 différentes paroisses de son diocèse, pour toucher du doigt l'actualité de son diocèse
12 afin d'aller partager à ses collègues évêques. Donc, voilà comment je peux répondre
13 à cette question.

14 Q. [11:45:43] Et donc, si je comprends bien, l'évêque de l'époque de Mbaïki, M^{gr} Rino,
15 va rencontrer les différents curés des différentes paroisses de la Lobaye pour
16 collecter des informations sur la réalité de ce qui se passe sur le terrain depuis la
17 venue des Séléka dans la Lobaye, notamment, pour ensuite pouvoir contribuer à la
18 rédaction de ce message.

19 R. [11:46:15] Oui, c'est ça. Bon, de toutes les façons... excusez-moi, de toute les
20 façons, l'évêque... l'évêque veut dire... le mot « évêque » veut dire « le gardien » ; le
21 gardien, c'est la sentinelle qui veille, et pour veiller, il faudrait maîtriser la situation,
22 donc il faut être au courant. Et donc, les curés, dans les différentes paroisses, dont le
23 diocèse de Mbaïki, on a... on avait 10 paroisses dans... dans toute la Lobaye,
24 10 paroisses, donc, dans toute la Lobaye. Et donc l'évêque, il s'informe auprès des
25 curés, auprès des différents responsables.

26 Q. [11:47:02] Et maintenant, concrètement, sur le terrain, selon vos observations — et
27 je... je fais une distinction, Abbé Antareze, entre ce qu'on vous rapporte et ce dont
28 vous êtes témoin visuel, maintenant, est-ce qu'on vous rapporte que certains civils

1 musulmans dans la Lobaye, dans Mbaïki, assistaient les Séléka... ou certains civils
2 assistaient les Séléka en pointant du doigt les maisons des mieux nantis dans la ville
3 de Mbaïki ? Est-ce que c'est quelque chose qu'on vous rapporte à l'époque ?

4 R. [11:47:46] Merci beaucoup.

5 Monsieur le Président, par rapport à cette question, ce que je peux dire et ce que je
6 sais, c'est que quand les Séléka... — moi, je parle de Mbaïki — quand les Séléka sont
7 arrivés à Mbaïki, bon, le temps qu'ils s'installent, progressivement, on voit qu'étant
8 donné que la plupart, c'étaient des musulmans, et donc, ils étaient quand même en
9 lien avec les... pas avec tous les musulmans, mais peut-être avec certains... pas
10 tellement le premier groupe, parce que, dans mon propos, j'avais parlé du premier
11 groupe et du second... et du second groupe, mais beaucoup plus par rapport au... au
12 deuxième groupe, avec le colonel Anour, parce que c'était un groupe, quand même,
13 qui était en contact avec les... avec les gens, et donc, moi je les voyais, ils... ils
14 venaient chez... chez leurs coreligionnaires, les... les gens de leur religion, ils
15 venaient, ils étaient en contact, ils prenaient du thé. Donc, moi-même j'ai vu... moi-
16 même, j'ai vu plusieurs fois le colonel Anour, quand je passe avec ma moto, au bord
17 de la route, là, moi, je le vois avec... avec certains musulmans, ils prennent du thé, ils
18 bavardent — moi, les ai vus.

19 Bon, quant à ce que les musulmans, ils indexaient les gens... ils indexaient certains
20 non-musulmans, tout ça, là, moi, je... je ne sais pas vraiment ce que je peux dire là-
21 dessus parce que je ne connais pas exactement ce qu'ils disaient entre eux. Voilà.

22 Q. [11:49:53] Et selon ce qu'on vous rapporte, ces liens que le colonel Anour et ses
23 hommes ont avec certains musulmans de Mbaïki, est-ce que vous entendez ou
24 observez chez les non-musulmans une certaine crainte ou des suspicions ou est-ce
25 que ces liens ont une conséquence sur les non-musulmans ?

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:50:33] Avant que vous ne
27 répondiez, Monsieur le témoin, Monsieur Vanderpuye.

28 M. VANDERPUYE (interprétation) : [11:50:42] J'aimerais que ma collègue pose des

1 questions de manière moins directive.

2 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:50:53] Madame Dimitri, je
3 pense que vous pouvez poser vos questions de sorte à ce que la Chambre n'ait
4 aucune objection.

5 M^e DIMITRI (interprétation) : [11:51:08] Merci, Monsieur le Président.

6 Q. [11:51:11] (*Intervention en français*) Abbé Antareze, spécifiquement, par rapport à
7 ces liens entre les musulmans et le colonel Anour et ses hommes, que percevez-vous,
8 vous personnellement ? Qu'entendez-vous de la part de la communauté non
9 musulmane ? Que disent-ils de ces liens ?

10 R. [11:51:44] Merci beaucoup.

11 Monsieur le Président, si on revient dans le contexte de... de 2013, avec la présence
12 des... des Séléka, surtout par rapport au deuxième groupe du colonel Anour, donc,
13 bon, les gens... les gens circulaient, la plupart du... des gens ont regagné leur
14 maison, en voyant... c'est-à-dire, ce que, moi, les informations qui me parvenaient,
15 ou bien le... l'impression que les gens, les non-musulmans avaient quand ils voyaient
16 les... certains responsables séléka ou certains Séléka qui venaient chez leur frères
17 musulmans, il y en avait qui pensaient ou bien qui étaient sûrs qui étaient
18 convaincus que les musulmans de Mbaïki donnaient des informations à ces Séléka
19 les concernant. Donc, il y avait effectivement... on ne peut pas nier ce sentiment de
20 suspicion. Voilà. Donc, il y avait vraiment ce sentiment de suspicion, et ça... ça
21 alimentait un climat de... de peur, de peur et de suspicion. Donc voilà, donc c'était
22 pas un bon climat.

23 Q. [11:53:24] Et sur les groupes séléka qui s'installent à Mbaïki, que ce soit le premier
24 ou le second, est-ce qu'ils utilisent... premièrement, est-ce qu'ils installent des
25 barrières ou des... des points de passage, des... des... des postes de vérification à
26 Mbaïki ?

27 R. [11:53:54] Bon, concernant les... les barrières, Monsieur le Président, les barrières...
28 Bon, il y a des barrières que je peux citer ici qui ont toujours existé. Donc, c'est pas

1 des barrières, c'est pas des... des barrières qui ont été installées par les Séléka. Par
2 exemple, le... il y a la barrière de... à l'entrée de Mbaïki, il y a la barrière de Pissa ; ici,
3 c'est la gendarmerie, la brigade de la gendarmerie. À 38 kilomètres de... de Mbaïki, il
4 y a la barrière de... de Boto qui est juste à l'entrée de la ville de Mbaïki lorsqu'on
5 arrive de... de Bangui. Et il y a la barrière de... de... de Zanga, de Zanga, c'est... à peu
6 près à 4 kilomètres de la sortie de... de Mbaïki pour aller à Boda. Voilà, donc il y a
7 la... il y a Zanga, le village Zanga, il y a un barrière. Et puis, il y a la barrière de... qui
8 est à la sortie de Mbaïki pour aller du côté de Mbata, Mbata et Scad, il y a une
9 barrière ici.

10 Donc, Mbaïki, on peut dire, est entourée de barrières de contrôle. Normalement,
11 pour moi, c'est des barrières officielles parce qu'au temps normal, il y a des
12 gendarmes, il y a des policiers, il y a des gendarmes en particulier. Au temps
13 des...des Séléka, quand les Séléka sont arrivés, ils ont occupé ces barrières-là pour
14 des contrôles de passage des... des gens. Voilà.

15 Q. [11:55:56] Et spécifiquement, aux... aux barrières du temps des Séléka, est-ce que
16 les... les désœuvrés de Mbaïki, les jeunes de Mbaïki jouaient un rôle quelconque aux
17 barrières, si vous le savez ?

18 R. [11:56:13] Merci, Monsieur le Président.

19 Ce que j'ai vu, c'est que, effectivement, il y avait quelques jeunes désœuvrés, des
20 jeunes... Bon, des... des jeunes désœuvrés, mais des jeunes... disons un peu bizarres,
21 quoi. C'est pas... un peu bizarres, comme ça. Parce que, vous savez, dans... à Mbaïki,
22 il y avait des jeunes comme ça et qui étaient... qui étaient de connivence avec les... les
23 Séléka et qui étaient utilisés au niveau de ces barrières-là pour soulever, pour
24 ramener, mais il y avait toujours des... des Séléka avec eux. Donc, ils n'étaient pas
25 seuls. Il y avait toujours des Séléka. Moi-même, j'ai vu de mes propres yeux. Oui,
26 oui, ça, c'est vrai.

27 Q. [11:57:16] Et savez-vous, si vous le savez, savez-vous pourquoi les Séléka
28 jugeaient... pourquoi les Séléka utilisaient ces jeunes ? Pour quelle raison ?

1 R. [11:57:32] Merci.

2 Monsieur le Président, je... je pense que ces Séléka utilisaient ces jeunes, moi, je pense
3 que c'était parce que, eux-mêmes ils ne maîtrisaient pas la localité. Voilà, parce que
4 c'est des gens venus d'ailleurs. Donc ils ne maîtrisaient pas la localité. Et comme ils
5 avaient le pouvoir, ils avaient le pouvoir, et donc, peut-être ces jeunes-là qui sont des
6 jeunes désœuvrés... moi, je parle pas de... de tous les jeunes de Mbaïki, hein, parce
7 que, moi-même, j'ai été conseiller des jeunes de Mbaïki, mais ça, c'est sûr qu'à
8 Mbaïki, il y avait des jeunes désœuvrés qui étaient... qui n'avaient pas vraiment des
9 comportements appréciés par tout le monde et qui étaient là, au service de ces
10 Séléka. C'est... C'est ça.

11 Q. [11:58:34] Vous avez parlé du fait que les non-musulmans étaient convaincus qu'il
12 y avait une collaboration entre certains musulmans et les Séléka, et vous avez utilisé
13 le mot « suspicion ». Il y avait cette suspicion et vous avez indiqué qu'ils étaient
14 convaincus qu'ils... qu'ils les indexaient, qu'ils les utilisaient. Ma question : est-ce que
15 ceci a un impact sur les tensions intercommunautaires, selon vos constatations ?

16 R. [11:59:18] Bon, tensions intercommunautaires, non. C'est-à-dire, si on revient
17 toujours dans le contexte, les gens sont là, mais on... les gens sont là, en apparence,
18 c'est calme, mais on voyait les Séléka qui bougeaient, qui étaient en mouvement, qui
19 étaient... qui allaient rencontrer leurs frères musulmans, et donc, bon, même nous,
20 avec... avec les informations qu'on... qu'on recevait, les gens avaient... je pense qu'on
21 peut utiliser le terme « suspicion ». Voilà, donc il y avait ce climat de suspicion que...
22 que... mais pourquoi tel... pourquoi les Séléka ont... ont été... disons, disons, ont été
23 au courant de telle information ? Donc, pour les gens, c'étaient... c'étaient leurs frères
24 musulmans qui les... qui leur donnaient des informations ou... ou aussi les jeunes,
25 ces jeunes désœuvrés qui travaillaient, qui collaboraient avec les Séléka. Donc, eux
26 aussi, ils n'étaient pas bien vus par leurs concitoyens.

27 Q. [12:00:51] Au niveau de la liberté de mouvements de la population, est-ce qu'au
28 temps des Séléka à Mbaïki, est-ce que vous constatez un impact sur la liberté de

1 mouvements des populations civiles, hein, que ce soit d'aller à l'école, de... de se
2 rendre à l'administration, d'utiliser les transports en commun, de vaquer
3 normalement à ses activités ? Est-ce que vous constatez un impact sur leur liberté de
4 mouvements et sur l'exercice de leurs... de leurs tâches quotidiennes ou de leurs
5 activités quotidiennes ?

6 R. [12:01:31] Merci.

7 Monsieur le Président, par rapport à cette question, moi, je peux dire que, quand les
8 Séléka étaient arrivés, parce qu'on parle d'école... quand les Séléka étaient arrivés, il
9 y avait plus rien, il y avait plus rien. Comment les parents pouvaient laisser leurs
10 enfants, parce que les parents eux-mêmes, la plupart ont pris la fuite, ils étaient
11 partis dans les champs, dans les environs. Ils ne pouvaient pas laisser leurs enfants
12 avec eux. Donc, on ne peut pas parler d'école... parce que même l'administration ne
13 fonctionnait pas. Voilà. Et... Et... Et je ne sais pas si j'ai...

14 Q. [12:02:15] Je vais vous aider.

15 R. [12:02:17] Oui.

16 Q. [12:02:18] La deuxième partie de ma question visait à savoir si vous avez constaté
17 un impact sur les... les transports publics, les transports en commun, pendant la
18 période Séléka.

19 R. [12:02:30] Ah ! O.K. Bon, pendant la période des Séléka, comme c'était... c'était un
20 climat de peur et de terreur, et donc, pour... pour voyager, les gens ne pouvaient pas
21 voyager comme au temps normal. Les gens ne pouvaient pas voyager comme au
22 temps normal. Même nous, nous les... nous les prêtres, nous aussi on avait peur de
23 circuler. Donc, c'est pas seulement les autres, mais nous aussi. Parce que même au
24 niveau de ces barrières qui étaient contrôlées par les éléments de la Séléka, moi-
25 même, j'ai été interpellé quand je... quand... quand j'allais à... Parce qu'à ce moment,
26 j'étais à la cathédrale et j'allais dans les villages environnants, à Belo, à Café
27 Machado, c'est des villages qui sont à 10 kilomètres, à 15 kilomètres de Mbaïki vers
28 le... vers Mbata. Et donc, j'allais là-bas, pour... pour des messes, parce que c'est des

1 chapelles et les... et ce sont les prêtres de la cathédrale qui desservent. Donc, une
2 fois, j'étais parti là-bas pour la messe, à moto, et en rentrant, j'ai eu des difficultés
3 pour traverser cette barrière-là qui est entre Belo... Donc, c'était un barrière des
4 Séléka. Il y en avait un ou deux qui ne voulaient pas... qui m'a demandé de l'argent,
5 qui voulaient de l'argent, et moi, je leur ai dit « mais est-ce que vous me connaissez
6 pas ? Moi, c'est toujours... Moi, je passe toujours ici. » Après j'ai compris que ce
7 n'étaient pas les mêmes, parce qu'ils se relayaient à la barrière. Donc, j'ai dû vraiment
8 discuter avec eux pour être, disons, pour avoir la possibilité de... de... de continuer
9 ma route, quoi. Alors, déjà même avec moi qui suis prêtre, imaginez avec... avec les
10 citoyens lambda. Donc, il y avait beaucoup de tracasseries, franchement.

11 Q. [12:04:52] Et est-ce que les activités de la plateforme interreligieuse... Lorsque
12 Séléka sont arrivés à Mbaïki, est-ce que les activités de la plateforme ont continué ?

13 R. [12:05:05] Bon, merci, Monsieur le Président.

14 Pendant la période du premier groupe des Séléka, parce que toujours il faudrait tenir
15 compte de ça, donc ça n'a pas été la même expérience avec le premier groupe
16 qu'avec le deuxième... avec le second groupe. Donc, toujours il faudrait faire cette
17 différenciation. Là, je me souviens très bien du... du contexte-là, hein. Donc, le
18 premier groupe, c'était difficile, c'était difficile. Donc même... bon, nous, on était
19 rétractés à la cathédrale. Moi, j'étais à la cathédrale et mes collègues, imams et
20 pasteurs, c'était difficile pour nous qu'on puisse se voir, hein, qu'on puisse se voir.
21 Mais peut-être... je pense que, moi, je les appelais au téléphone, il y avait même
22 des... des pasteurs qui... qui avaient... qui s'étaient retirés avec leur famille, comme
23 la plupart des gens, dans leurs champs ou quelque part. Et après, ils vont revenir.
24 Voilà. Ils vont revenir surtout avec le... le deuxième groupe du colonel Anour. Donc,
25 on peut dire que c'est avec le colonel Anour qu'on a vraiment repris nos activités de
26 la plateforme.

27 Q. [12:06:36] Est-ce que l'hôpital de Mbaïki... Est-ce qu'il est arrivé un incident
28 particulier à l'hôpital de Mbaïki, à l'époque des Séléka ?

1 R. [12:06:48] Merci beaucoup.

2 Monsieur le Président, à l'arrivée du premier groupe des Séléka à Mbaïki, au début
3 du mois d'avril, comme je le disais, c'était la scène de panique au niveau de la
4 population. Et donc, effectivement, il y a eu un pillage au niveau de la... de l'hôpital
5 de Mbaïki, de l'hôpital du district de Mbaïki. Et selon les informations qu'on a eues,
6 ce... ce pillage a été... a été... a été orchestré par... par ce groupe de Séléka. Il y avait...
7 il y avait au sein de... de l'hôpital un... un dépôt pharmaceutique, donc un dépôt
8 pharmaceutique pour l'hôpital, pour vendre les médicaments moins chers pour les
9 besoins de la population. Et ce dépôt pharmaceutique était appuyé par la... la Caritas
10 du diocèse de Mbaïki, et donc par M^{gr} Rino. Voilà, donc... Et donc, ce dépôt
11 pharmaceutique a été... a été littéralement pillé. Il y avait des lits qui ont disparu.
12 Bon, nous-mêmes, parce que, moi, je fais partie même de l'équipe qui... qui s'est
13 déportée après, après, pour... pour... pour constater les faits. Et puis, il y avait encore
14 quelques médicaments qui étaient encore là pour ramasser, pour ramasser ce qu'il y
15 avait encore là, pour pouvoir ramener à la cathédrale. Et donc, cette scène de... de
16 pillage, surtout du dépôt pharmaceutique, nous a beaucoup touchés par rapport à
17 l'importance de... de cette pharmacie pour la population. Voilà.

18 Q. [12:09:03] Et dernière question, sur ce thème. Est-ce que... est-ce qu'à Mbaïki, à
19 l'époque... avant... avant l'arrivée des Séléka, est-ce qu'on pouvait utiliser les
20 transports en commun, les bus ou les... les... est-ce qu'il y a une... une... si quelqu'un
21 ne possède pas de véhicule privé, est-ce qu'il y a une possibilité d'utiliser des... des
22 transports en commun ?

23 R. [12:09:30] Merci, Monsieur le Président.

24 Avant l'arrivée des... des Séléka à Mbaïki, il y a des... au sein de la population,
25 surtout les... nos frères musulmans, il y en avait qui... qui faisaient ce commerce de...
26 de transport en commun, qui avaient des... des pick-up, voilà. Bon, il y avait aussi
27 des... des non-musulmans, surtout ceux qui étaient à Bangui, qui avaient aussi leur...
28 leur véhicule, et qui mettaient pour le commerce... pour le transport en commun.

1 Mais à Mbaïki même, c'est surtout les musulmans. Pour les autres, c'est surtout...
2 c'est les non-musulmans qui sont à Bangui qui ont un peu d'argent, ou bien qui ont
3 des parents à l'étranger, en France par exemple, ou en Belgique, et qui leur envoient
4 des... des bus, tout ça, là, pour le... les transports. Mais progressivement vu l'état de
5 la route, parce que la route est vraiment... la route s'était quand même dégradée,
6 donc, vu l'état de la route, de... à un moment donné, quand même, c'était difficile,
7 mais il y avait quelques musulmans de Mbaïki qui avaient aussi ces transports en
8 commun. Voilà.

9 Q. [12:10:59] Donc, si je comprends bien, les... la... les musulmans de Mbaïki, en tout
10 cas certains musulmans de Mbaïki, exploitent cet... ce commerce de transport en
11 commun ?

12 R. [12:11:14] Oui, c'est ça.

13 Q. [12:11:18] Et les transports en commun, à l'époque, avant l'arrivée des Séléka, ils
14 étaient principalement utilisés par qui ? Par les musulmans, par les non-musulmans,
15 par les deux à parts égales ?

16 R. [12:11:36] Merci.

17 Monsieur le Président, comme je le disais avant, avant l'arrivée des Séléka, à Mbaïki,
18 c'était la paix, c'était la... la... la cohésion. Donc, les gens ont... avaient la possibilité
19 de circuler normalement, que ça soit les musulmans comme les non-musulmans. Il
20 n'y avait pas de problème, quoi. Ils ont... on vivait, on circulait librement.

21 Q. [12:12:16] Je vais vous parler du 5 décembre 2013 ; est-ce que le 5 décembre 2013,
22 vous êtes en République centrafricaine ou non ?

23 R. [12:12:30] Merci.

24 Monsieur le Président, Madame, Messieurs les juges, le 5 décembre 2013, moi, abbé
25 Antareze, je... je n'étais pas à Mbaïki, j'étais en déplacement du côté de... de Bétou,
26 Bétou, Enyellé. Bétou et Enyellé sont les localités du Congo... de la République du
27 Congo, du Congo-Brazza.

28 J'étais parti à Bétou et puis à Enyellé, j'ai passé presque trois semaines là-bas. C'était

1 sur... sur l'invitation d'une cérémonie religieuse, d'une religieuse de Centrafrique
2 qui travaillait là-bas et qui devait faire son... son engagement définitif. Et donc, j'ai
3 été invité avec les... avec d'autres personnes, on était partis à cette cérémonie-là.

4 Et c'est en... en rentrant de Bétou, j'étais rentré avec... avec un grande pirogue —
5 bon, on dit comme un petit bateau, mais c'était un grande pirogue —, en rentrant de
6 Bétou que notre pirogue n'a pas pu... n'a pas pu atteindre la ville de Bangui, parce
7 qu'il y avait l'événement du 5 décembre. Et donc, on s'était arrêtés à PK 9, Bimbo
8 PK 9, pour... et là, je... je suis... je suis descendu de cette pirogue et puis j'ai repris ma
9 moto pour rentrer à Mbaïki.

10 Q. [12:14:29] Et sur votre route, entre PK 9 et Mbaïki, est-ce qu'il y a des barrières
11 tenues par les Séléka ?

12 R. [12:14:44] Merci beaucoup.

13 Monsieur le Président, bon, entre Bangui et Mbaïki, quand je rentrais à Mbaïki après
14 mon... après mon déplacement à Bétou, j'étais à bord de ma moto, effectivement, il y
15 a toujours des... des barrières. Bon, je n'ai pas vraiment beaucoup de... de souvenirs,
16 mais je sais qu'en plus des barrières... en plus des... des barrières habituelles entre
17 Bangui et Mbaïki, en plus des barrières habituelles, par exemple la barrière de Pissa,
18 c'est une barrière habituelle, normale, hein, en plus de la barrière de PK 9, qui est
19 aussi une barrière normale, donc il y avait des... des petites barrières, comme ça.
20 Voilà, des petites barrières... mais c'était ça, la situation. Donc il fallait s'arrêter,
21 présenter son identité, et puis passer. Voilà. Donc, en tout cas, c'était pas une
22 situation normale, hein. Donc il y avait ces petites barrières-là, hein.

23 Q. [12:16:13] Je vais vous lire un article, Abbé Antareze, qui parle justement du... des
24 éléments de la Séléka sur l'axe Bangui-Mbaïki. C'est un article daté du... d'
25 avril 2013.

26 M^e DIMITRI : [12:16:30] C'est à l'onglet 3 du classeur de la Défense. CAR-OTP-2054-
27 1371.

28 Q. [12:16:45] L'article est sur votre...

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:16:48] Maître... Monsieur
2 Vanderpuye.

3 M. VANDERPUYE (interprétation) : [12:16:51] Alors, je suis pas sûr si le témoin est
4 le sujet de l'article. Si ce n'est pas le cas, je suggère que la question qu'on s'apprête à
5 formuler est directrice. Et donc, il faut y faire attention.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:17:13] Maître Dimitri, est-
7 ce que vous pouvez extraire de... de l'article l'information que vous souhaitez
8 soumettre au témoin pour qu'on n'ait pas besoin de verser tout l'article, hein ? On
9 n'aime pas ça de... d'habitude. Je pense que ça ne devrait pas faire problème de
10 poser la question au témoin de telle manière qu'il peut vous fournir... vous fournir
11 l'information que vous recherchez sans avoir à lui soumettre quelque chose que
12 quelqu'un d'autre a dit.

13 M^e DIMITRI (interprétation) : [12:17:38] Je comprends, Monsieur le Président,
14 pourtant, je pense avoir établi les fondements, à ce stade, sur la situation. Le témoin
15 a parlé de 107 kilomètres de distance entre Mbaïki et Bangui qu'il faisait à moto
16 pendant la période séléka, il nous a expliqué où étaient les barrages. Donc, j'ai fait
17 très attention pour extraire cette information de manière non directrice, et là, je pose
18 juste une question sur cet article, pas besoin de lui montrer, au témoin. Mais oui, j'ai
19 une question sur le contenu de l'article, vu ce qu'il a dit.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:18:20] D'accord. Ben, alors,
21 essayons, mais je vous demanderais de pas lire à haute voix des pans entiers de
22 l'article. Voilà.

23 M^e DIMITRI : [12:18:30]

24 Q. [12:18:30] Alors, Abbé Antareze, c'est un article qui parle des éléments de la
25 Séléka sur l'axe Bangui-Mbaïki, donc l'axe dont vous venez de faire référence, l'axe
26 de 107 kilomètres, et qui parle, justement de... d'un certain nombre de barrières sur
27 cet axe. Et cet article indique, notamment, que vous avez fait référence au fait que
28 c'était pas facile de traverser ces différentes barrières. Et cet article fait référence au

1 fait que les membres de la Séléka font des contrôles qui ne respectent pas les normes
2 et la loi, et les droits humains.

3 Est-ce que c'est quelque chose que vous avez constaté ? Si vous ne l'avez pas
4 constaté de vos yeux, est-ce qu'on vous le rapporte ? Est-ce que c'est quelque chose
5 que votre communauté vous rapporte ?

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:19:33] Ça va comme ça,
7 Maître Dimitri, c'est bien.

8 R. [12:19:44] Merci.

9 Monsieur le Président, par rapport à cette question, moi, je... je dis d'abord ce que,
10 moi, j'ai vécu, parce que, plusieurs fois, moi-même, j'ai... j'ai voyagé souvent, à bord
11 de ma moto, de Mbaïki à Bangui ou de Bangui à Mbaïki, au temps de... des Séléka.
12 Donc, je parlais de... de ces barrières, je dirais des barrières supplémentaires, parce
13 que par rapport à ce qu'on a toujours connu. Donc, bon, est-ce que c'était, pour eux,
14 un moyen pour contrôler davantage la sécurité ? Peut-être parce que... peut-être,
15 mais ce qui est sûr, c'est que c'était quand même gênant, on peut parler de
16 tracasseries. C'était quand même gênant parce que... bon... Bon, nous, nous les
17 prêtres... par exemple, moi, je... je me présente et puis j'ai le chance de... de passer.
18 Mais selon les informations que j'ai reçues de la part des... des gens que j'ai connus,
19 que... ou les informations que j'ai reçues par rapport à ces tracasseries, on demandait
20 de l'argent, donc on demandait de l'argent à ceux... aux passagers, on demandait
21 leur identité. Dit-on qu'il y en avait qui étaient... qui recevaient des... des coups, mais
22 ça, j'ai pas vu. Donc, il y avait aussi ces informations. À supposer que quelqu'un qui
23 n'a pas d'argent ou quelqu'un qui avait un comportement, peut-être, que, eux, ils
24 n'appréciaient pas, dit-on qu'il y avait aussi des moments où ils utilisaient aussi
25 des... des coups, mais ça, j'ai pas vu. Voilà.

26 M^e DIMITRI : [12:21:52]

27 Q. [12:21:54] Qu'est-ce que vous avez pu constater à Mbaïki concernant l'armement
28 des éléments de la Séléka ?

1 R. [12:22:13] Merci.

2 Monsieur le Président, concernant l'armement des... des éléments des Séléka, bon, il
3 y a des choses qu'on a vue, il y a des choses, peut-être... nous, on ne pouvait pas tout
4 voir, hein. Mais de manière générale, ils avaient leur kalachnikov. Donc, la plupart
5 du temps, on les voyait avec leur... leur kalachnikov. Donc, quand ils se promenaient
6 même, quand ils allaient au marché, donc moi-même, j'ai croisé plusieurs fois
7 certains au marché... qui allaient au marché, qui circulaient, toujours ils avaient leur
8 kalachnikov. Voilà.

9 Q. [12:22:56] Je vais vous présenter une vidéo, Abbé Antareze. Alors, les images de
10 cette vidéo sont prises le 27 janvier 2014.

11 M^e DIMITRI : [12:23:10] Je vais vous présenter la vidéo qui est à l'onglet 4, CAR-
12 OTP-0000-2244. Je vais vous présenter de 1 minute... du début de la vidéo —
13 pardon — jusqu'à 1 min 22 s.

14 *(Interprétation)* Et pour mes collègues dans la cabine, je leur dirai que vous avez pas
15 besoin d'interpréter cette vidéo. La seule chose qui m'intéresse ici ce sont les images.

16 *(Intervention en français)* Je vous laisse regarder la vidéo, et puis ensuite, j'ai des
17 questions.

18 *(Diffusion de la vidéo)*

19 Q. [12:25:39] Est-ce que vous reconnaissez certaines personnes qu'on a vues sur cette
20 vidéo ?

21 R. [12:25:45] Merci.

22 Monsieur le Président, sur cette vidéo, je reconnais en particulier, M. Anour... le
23 colonel Anour qui était le... le chef de... du deuxième groupe des Séléka et avec qui
24 on a... on a travaillé, hein, donc, oui, oui, M. Anour.

25 M^e DIMITRI (interprétation) : [12:26:15] Pour préciser les choses, j'insiste...

26 Q. [12:26:24] *(Intervention en français)* Est-ce que... La vidéo est arrêtée à 49 secondes,
27 est-ce qu'il s'agit du colonel Anour ?

28 R. [12:26:28] Oui, Monsieur le Président.

1 Q. [12:26:34] Merci.

2 Ma prochaine question, Abbé Antareze, je vais vous demander non pas ce que vous
3 avez vu, mais ce que vous entendez, ce qu'on vous rapporte. Est-ce que vous avez
4 entendu parler de distribution d'armes par les Séléka, à un moment quelconque —
5 par les Séléka de Mbaïki ?

6 Q. [12:27:17] Merci.

7 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, concernant cette question,
8 de... disons, du fait que est-ce que les... est-ce que les Séléka... est-ce qu'ils ont
9 distribué des armes à la population civile musulmane, bon, ces... ces informations-là
10 on... on les a reçues surtout au moment où les Séléka sont partis, au moment où les
11 Séléka ont quitté Mbaïki. Donc, quand ils ont quitté Mbaïki, c'était la nuit et, le
12 lendemain matin, donc, les gens ont constaté qu'il n'y avait plus de Séléka à Mbaïki.
13 Donc, c'était... Mais là, maintenant, j'oublie exactement la date, peut-être c'est... en
14 tout cas, c'est avant... avant 30 janvier. Avant... Donc, quand ils ont quitté Mbaïki, et
15 il y avait des gens au sein de la population non musulmane, quand ils parlaient, je ne
16 sais pas comment... comment... où est-ce qu'ils ont reçu leur information, mais ils
17 étaient... ils étaient presque convaincus que c'était comme ça, que les Séléka ont... ont
18 armé, eux ils disaient qu'ils ont armé, ils ont donné des armes à leurs frères
19 musulmans avant de partir. Il y en avait qui disaient qu'il y a des musulmans à
20 Mbaïki qui ont acheté des armes des mains des Séléka. Donc ça, c'est les
21 informations qu'on recevait, ce qui fait que cela a plus alimenté, disons, ce sentiment
22 de suspicion et de peur.

23 Q. [12:29:25] Ça alimente le sentiment de suspicion et de peur auprès de qui ?

24 R. [12:29:36] Sentiment de suspicion et de peur auprès de... de la population non-
25 musulmane, mais surtout auprès des... bah, des jeunes, des jeunes non-musulmans,
26 parce que vous savez, à Mbaïki... à Mbaïki il y a le marché... il y a le marché central
27 de Mbaïki. Et au marché central de Mbaïki, il y a un endroit où on vend les... on
28 vend du carburant, c'est un petit commerce, et ça, c'est beaucoup plus les jeunes, ils

1 vendent du carburant. Moi-même, quand je veux acheter de l'essence pour ma moto,
2 je vais là-bas. Et quand... quand vous arrivez, c'est comme un... un carrefour des
3 jeunes. Et là, ça discute , ça parle, les... les jeunes, ils échangent entre eux. Et là, là, si
4 vous voulez recueillir des informations, parfois, vous venez, vous venez rester là, et
5 c'est aussi un moyen pour écouter les informations. Et donc, au... pour... pour ces
6 jeunes-là, ces musulmans, ils sont armés, parce que les Séléka les ont armés. Voilà.
7 Donc, il y avait ces... ces informations-là.

8 Q. [12:31:12] Est-ce que vous connaissez un individu du nom de Mahamat Hissene,
9 mais qui porte le sobriquet de Deba.

10 R. [12:31:33] M. Deba, je crois que oui, il y avait effectivement un certain Deba,
11 musulman, à Mbaïki, et c'était un commerçant, mais c'est un... c'est un monsieur que
12 je ne connais pas de près, que je ne connais pas de près, parce que vous savez, moi
13 personnellement, hein, personnellement, étant donné que j'ai beaucoup plus travaillé
14 à l'intérieur de la Lobaye à Bagandou, Ngotto, Boganangone, et cetera, et moi-même,
15 étant donné que je suis né à Bangui, moi j'ai grandi à Bangui, j'ai pratiquement fait
16 toute ma formation à Bangui, donc je suis allé à Mbaïki au grand jour, voilà, donc, ce
17 qui fait qu'il y a des gens que je ne connais pas très bien, mais que j'ai rencontrés par
18 rapport à mon travail de la plateforme, tout ça ou bien, par rapport au fait que j'ai
19 résidé à Mbaïki pendant quelques années à partir de 2011, hein, jusqu'à 2015, là.
20 Donc, ce monsieur Deba, je l'ai vu, donc, il fait partie... donc, il faisait partie des... des
21 jeunes leaders musulmans, oui.

22 Q. [12:33:08] Et est-ce que vous entendez de la part des jeunes non-musulmans, ou
23 des non-musulmans, des commentaires par rapport au rôle de ce leader Deba ?

24 R. [12:33:21] Non.

25 Q. [12:33:39] Et... est-ce que vous pouvez me dire...

26 M^e DIMITRI (interprétation) : [12:33:54] Juste une question... Monsieur le Président,
27 je pense qu'il a déjà donné la réponse, mais je voudrais vérifier.

28 *(Concertation au sein de l'équipe de défense)*

1 Merci.

2 Q. [12:34:16] (*Intervention en français*) Est-ce que vous pouvez nous dire où les... les
3 Séléka résidaient-ils ? Où s'étaient-ils installés lorsqu'ils sont arrivés à Mbaïki ?

4 R. [12:34:26] Merci beaucoup.

5 Monsieur le Président, quand les Séléka sont arrivés à Mbaïki, ils... ils étaient basés
6 au niveau de la préfecture de Mbaïki, donc le site de... de la préfecture... de la sous-
7 préfecture. Donc là, on est... on est... on est au centre... au centre-ville, donc à côté de
8 l'hôpital de Mbaïki, il y a la gendarmerie, il y a les locaux de la gendarmerie, et à côté
9 de la gendarmerie, il y a la sous-préfecture, et à côté de la sous-préfecture, il y a la
10 préfecture. Donc, je parle de bâtiments. Et c'est là où les Séléka se sont basés. Et puis,
11 s'il vous plaît, il y avait aussi... je suis en train de me souvenir, il y avait aussi... il y
12 a... il y a un bâtiment, on appelle, bâtiment de Socatel, et Socatel, c'est... c'est une
13 société, je ne sais pas c'est de... de télécommunication, quelque chose comme ça, et
14 donc, ce grand bâtiment-là, c'est un bâtiment en dur, c'est... je ne sais pas si c'est en
15 étages, mais c'est en dur, c'est à côté de la mairie, c'est entre la mairie de Mbaïki et la
16 gendarmerie. Donc, il y a ce bâtiment-là, et donc, ils ont occupé ce bâtiment.

17 Q. [12:36:02] Maintenant, je... je voudrais vous ramener à la démission à N'Djaména,
18 du Président Djotodia. Comment la population de Mbaïki réagit-elle, selon ce que
19 vous observez, à l'annonce de la démission de Djotodia ?

20 R. [12:36:26] Merci beaucoup.

21 Monsieur le Président, si mes souvenirs sont bons, on était... on est en... en
22 janvier 2014, je ne sais pas si c'était le 10 janvier, à peu près, le... M. Djotodia, le
23 Président de la transition, donc, à N'Djaména, il était à N'Djaména, à un sommet de...
24 de la CEEAC, je crois, euh... oui, oui, de la CEEAC, c'est au niveau de la sous-région,
25 donc on l'a... on l'a... on lui a demandé de... de partir à ce sommet, et là-bas, donc, il a
26 démissionné. Et donc, l'information est arrivée au pays, à Mbaïki, je et je me
27 souviens, il y avait des groupes de... de jeunes qui se sont réjouis. Donc, il y avait des
28 scènes de réjouissances, hein, et à ce moment, les Séléka étaient encore là, mais les

1 jeunes, ils se sont réjouis au quartier. Donc, au quartier, il y avait des... des scènes. Et
2 voilà.

3 Oui, oui. Bon, pour le... pour les villages environnants, je... je ne sais pas, mais on
4 m'a aussi informé qu'il y avait aussi des scènes de réjouissances dans... dans certains
5 villages environnants, à côté de Mbaïki, donc, des réjouissances de la part des non-
6 musulmans.

7 Q. [12:38:16] Et vous nous dites que Djotodia démissionne, le 10 janvier, la nouvelle
8 vient à Mbaïki, les Séléka sont toujours à Mbaïki, il y a des scènes de réjouissance de
9 la part des jeunes non-musulman de Mbaïki ; comment les Séléka de Mbaïki
10 réagissent-ils ou se comportent-ils par rapport à ces scènes de réjouissance de la part
11 des jeunes non musulmans ?

12 R. [12:38:50] Merci beaucoup, Monsieur le Président.

13 Bon, je... je ne sais pas si... Ce que j'ai comme souvenir, c'est qu'il y a eu des... des
14 sommations. On parle de sommations pour dire que les Séléka ont tiré en l'air... ont
15 tiré peut-être pour faire peur à ces jeunes qui se réjouissaient, mais nous avons... on
16 était... on était à la cathédrale et nous avons écouté des... des sons de sommations.
17 Mais bon, en dehors de cela, moi, je ne suis pas au courant d'une attaque spécifique
18 ou bien de représailles spécifiques comme ça. Moi, je n'ai pas de souvenir. Mais
19 c'était... c'était sûr qu'il y avait des sommations comme ça. Voilà.

20 Q. [12:39:52] Un peu plus tôt, vous avez indiqué que les Séléka de Mbaïki ont quitté
21 la nuit avant le 30 janvier.

22 Ma question : comment réagit les... la population de Mbaïki lorsque les Séléka
23 quittent... commencent à quitter le pays ou le territoire ?

24 R. [12:40:27] Merci, Monsieur le Président.

25 Bon, nous avons été informés du départ des... des Séléka.

26 Donc, il y avait des gens en train de... de revoir un peu les choses. Parce que le jour
27 de la nuit de leur départ... — ça, c'est peut-être quelque chose que je garde dans
28 mon cœur, mais... je pense que c'est important aussi de le dire — le jour même, je ne

1 savais pas... je pense que c'était... je pense que... peut-être personne ne savait qu'ils
2 allaient partir.

3 J'étais toujours à moto, je sortais de la cathédrale pour aller au centre-ville, c'était
4 vers... c'était dans l'après-midi, et je rencontre M. Anour, le colonel. Donc, lui-même,
5 de temps en temps, il sortait à pied pour parler avec ses... avec ses frères, avec les...
6 avec les... avec ses frères musulmans. Et je ne peux pas le... le passer comme ça ou
7 que je ne peux pas passer inaperçu. Donc, quand je le vois, moi-même, je... je
8 m'arrête, et lui aussi, il faisait le pas vers moi, donc il venait à ma rencontre. Donc,
9 on se saluait parce qu'on était... je crois, il y avait... je pense qu'il avait... lui, il avait
10 une bonne intention... une bonne pensée de moi, donc une bonne impression de moi.
11 Voilà. Parce que moi-même, j'essayais de... disons, de me présenter comme une
12 personne intègre quand même, parce que c'était important pour eux. Moi, j'ai
13 compris comme ça. Et donc, il était... il avait une bonne impression de moi.

14 Et donc, il est venu, et puis on s'est salués. Et je lui ai dit : « Ça va ? Donc, il y a
15 toujours... comme ça. » Et après, il me dit... donc, il me dit : « Abbé Antareze, j'ai un
16 cadeau à te faire ». Je lui dis : « Ah bon ? Un cadeau ? » Bon, moi, je pensais à... Moi-
17 même, j'étais étonné. J'ai dit : « Ah bon ? Un cadeau ? » « Oui, oui, j'ai un cadeau à te
18 faire. » Et du coup, je vois sa mine, et donc il avait une mine sérieuse ; après, j'ai
19 compris que ce n'était pas de la blague. Il me dit : « Mon véhicule-là... » parce qu'il
20 avait un pick-up, il a dit : « Mon véhicule-là, moi, je veux te donner comme cadeau. »
21 Bon, je suis resté calme, j'ai dit : « Me donner comme cadeau ? » Il a dit : « Oui, oui, je
22 vais te donner, tu es mon frère. Moi, je veux te donner ça comme cadeau. »

23 Après, dans la discussion, je lui ai fait comprendre que, moi, je ne pouvais pas
24 l'accepter, que, moi, je n'étais pas dans le besoin et que je ne pouvais pas accepter.
25 Voilà.

26 Et donc, voilà, la nuit... Ça, c'est la deuxième scène que je voudrais raconter. Donc,
27 la nuit, on était à la cathédrale et on dormait, c'était vraiment tard la nuit — je ne sais
28 pas si c'était... c'était peut-être au-delà de minuit, je ne sais même pas —, et on voit

1 des Séléka centrafricains, parce que, parmi eux, il y avait des... des Séléka, vraiment
2 des... clairement des... des Centrafricains, parce que nous, on les connaissait.
3 N'oubliez pas que, avec le groupe de M. Anour, c'était facile de parler avec les... avec
4 les Séléka et aussi parce que M. Anour, il parlait très bien la langue, mais aussi il y
5 avait des... des... il y avait des gens qui se disaient centrafricains, donc ce n'était pas
6 seulement des... Et donc, ceux-là, ils étaient deux... deux ou trois comme ça, les
7 autres sont partis, et ils nous ont dit qu'ils ont refusé de partir avec eux. Et donc, c'est
8 eux qui sont venus. Ils cherchaient refuge à la mission catholique, à la paroisse, à la...
9 à la cathédrale. Et donc, c'est eux qui sont venus, la nuit, avec le gardien. Ils sont
10 venus trouver le gardien de la paroisse, la nuit, et ils sont allés réveiller
11 l'abbé Maximin qui était à côté de moi. Et avec l'abbé Maximin, ils sont venus
12 m'appeler, la nuit, donc la nuit-même que nous avons su que les Séléka sont partis, à
13 cause de ces Séléka-là qui nous... qui ont refusé de partir.
14 Et M^{gr}. Rino, l'évêque, sa maison, c'est à côté. Mais on n'a pas voulu aller l'informer
15 la nuit. Moi, je me souviens très bien. Et c'est le matin, maintenant... c'est le matin...
16 nous avons fait la messe le matin, entre nous les prêtres, et après, on est allés chez
17 M^{gr}. Rino. Il était en train de prendre son petit déjeuner. Bon, on est venus, il pensait
18 qu'on venait, comme d'habitude, pour le saluer, pour parler ; et on lui a dit : « Ah,
19 Monseigneur, nous avons une annonce à vous faire. Voilà, cette nuit, les Séléka sont
20 partis. » Et lui-même, il était étonné. Et on a commencé à lui expliquer les choses.
21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:46:11] Madame Dimitri.
22 Q. [12:46:16] Monsieur le témoin, comment est-ce que les populations musulmanes,
23 les populations civiles ont réagi au départ des Séléka, si vous avez quelque
24 information à ce sujet ?
25 R. [12:46:26] Merci, Monsieur le Président.
26 On est au lendemain du départ des... des Séléka. Donc, c'est le jour. Alors, qu'est-ce
27 qu'on devait faire ?
28 Moi, en premier lieu, je devais sortir toujours avec ma moto pour aller voir un peu

1 l'ambiance au niveau du centre-ville, parce qu'on était à la cathédrale. Donc, pour...
2 pour constater effectivement s'il n'y avait pas de... de Séléka et aussi voir un peu le
3 climat et l'ambiance. Voilà. Donc, j'étais... j'étais parti.

4 Et tout au long de... de mon déplacement, j'ai pris soin de... d'aller dire bonjour aux
5 musulmans que je connaissais, hein. Je ne sais pas si M. Diakité, il était... Est-ce que
6 je l'ai rencontré ? Je ne me souviens plus. M. Diakité qui était l'imam de... de la
7 mosquée de Baguirmi. Mais je me souviens que... Je pense que, moi, je l'ai... Voilà.
8 Donc, j'ai circulé un peu pour... L'impression que j'ai eue, en circulant... — là, on est
9 dans la matinée-là — en circulant, ils étaient calmes. Nos frères et sœurs musulmans,
10 ils étaient chez eux, ils étaient calmes. Et puis... Donc, j'ai même remarqué qu'il y en
11 avait qui n'ont pas ouvert leur boutique. Donc, ils ont préféré rester chez eux. Peut-
12 être qu'ils... qu'ils... qu'ils avaient peur de quelque chose, donc ils étaient restés chez
13 eux. Donc, c'était un peu calme, quoi. Voilà.

14 Q. [12:48:22] Merci.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:48:23] Madame Dimitri.

16 M^e DIMITRI (interprétation) : [12:48:26] Merci, Monsieur le Président.

17 J'ai encore trois questions supplémentaires sur ce sujet.

18 Q. [12:48:33] (*Intervention en français*) Vous avez... Vous avez fait référence au fait que
19 le colonel Anour parlait sango, que deux ou trois des Séléka de son groupe ne sont
20 pas partis et que c'étaient des Centrafricains. Ma question, très spécifiquement : le
21 premier groupe de Séléka de... qui est arrivé à Mbaïki, est-ce que je comprends qu'il
22 ne... qu'il ne parlait pas sango ? Juste avant... attendez avant de répondre.

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:49:14] Avant que vous ne
24 répondiez, Monsieur le témoin...

25 Monsieur Vanderpuye.

26 M. VANDERPUYE (interprétation) : [12:49:19] Première chose, il a déjà répondu à
27 cette question, et nous ne sommes pas sûrs de la base de connaissance et savoir s'il a
28 parlé à chaque individu de ce groupe ou alors à un certain nombre d'entre eux pour

1 pouvoir tirer une conclusion. Alors, c'est une simple spéculation.

2 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:49:44] Je pense que le
3 témoin s'est dit que les personnes qui parlaient sango étaient des Centrafricains. Il ne
4 les a certes pas comptées, mais il peut nous donner des informations qui sont utiles.
5 Alors, je ne suis pas très d'accord avec ce que vous avez dit, puisqu'il a eu contact
6 avec le colonel.

7 Q. [12:50:05] Monsieur le témoin, je vais vous poser une question au sujet de, disons,
8 l'origine des... des personnes de la Séléka. Vous ne les avez pas comptées, mais vous
9 avez dit que plusieurs d'entre eux étaient des étrangers, plusieurs également étaient
10 des Centrafricains. Est-ce que vous pouvez nous donner plus de détails à ce sujet ?

11 R. [12:50:27] Merci, Monsieur le Président.

12 Moi, j'ai... j'ai dit ici, au début, que je ne... je... je ne vous dirai que ce que, moi, je sais.
13 Donc, il y a des choses que, moi, je... je ne sais pas, hein, parce que c'est comme ça, je
14 suis un être limité. Bon, ce que je sais, c'est que quand le premier groupe des Séléka
15 est arrivé à Mbaïki, au début du mois d'avril, si mes souvenirs sont bons, donc on
16 n'avait pas tellement... on n'était pas tellement en contact avec eux. Bon, parler
17 sango, mais il y avait des... il y avait des... des individus parmi eux, même en
18 apparence, qui ne parlaient ni le sango ni... ni le... le français. Ils ne parlaient que
19 arabe. Ils ne parlaient qu'arabe. Et pour moi, ça n'est pas étonnant de le dire comme
20 ça, parce que moi-même, hein, peut-être je vais vous le dire peut-être à l'occasion,
21 mais moi-même, j'ai... j'ai vu, lorsqu'un jour avec M^{gr}. Rino, on va partir à
22 Boganangone — à Boganangone. Et, à Boganangone, moi, j'ai vu que le... le... le
23 Séléka qui commandait la zone de Boganangone, de Boganangone-Centre, que c'était
24 en apparence vraiment un Soudanais, parce que, donc, il avait la corpulence. Parce
25 que nous, on est habitués à... À moins que je me trompe, mais aussi, ça c'est aussi
26 une information qu'on a reçue. Parce que... Donc, il ne parlait pas le sango, ni le
27 français. Et même l'apparence... bon.

28 Cela pour dire que, quand je vous dis que, dans le premier groupe des Séléka,

1 lorsqu'on rencontre ces gens-là, déjà même, on n'a pas... à moins qu'on se trompe,
2 mais le fait qu'ils sont différents du groupe de M. Anour, parce que, au moins dans
3 le groupe de M. Anour, il y a des gens qui parlent le sango, mais eux... Nous, on... on
4 n'était jamais en contact avec eux.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:53:04] Madame Dimitri, je
6 pense que nous avons suffisamment traité de cette question.

7 M^e DIMITRI (interprétation) : [12:53:11] Merci, Monsieur le Président.

8 Q. [12:53:13] (*Intervention en français*) Vous nous avez relaté le moment où le colonel
9 Anour vous offre de prendre son véhicule, vous l'offre en cadeau, et vous dites « Je
10 ne pouvais pas accepter. » Pourquoi ? Qu'est-ce que vous craignez, si tant est que
11 vous craignez quelque chose ? Mais pourquoi n'acceptez-vous pas ce cadeau ?

12 R. [12:53:35] Merci, Monsieur le Président.

13 Bon, ça, c'est sûr que je ne pouvais pas accepter, parce que... Non, non, non, non,
14 moi, je ne pouvais pas accepter parce que, d'abord, je crois que ce n'est pas de cette
15 manière qu'on peut donner un cadeau à quelqu'un. Donc, tu passes et puis tu
16 rencontres une personne qui te dit « Moi, je te donne mon véhicule comme cadeau. »
17 En plus, il ne faut pas oublier, parce que c'étaient les... on était aussi dans un
18 contexte où nous avons été informés des... des scènes de pillage, tout ça-là, de la part
19 des Séléka, hein. Moi-même, je ne connais pas l'origine de ce véhicule-là. Il y a aussi
20 la question de moralité. Donc, moi... Et puis même, disons, par rapport à mon
21 travail, imaginez-vous quelqu'un qui fait la médiation, qui est là et qui reçoit un
22 cadeau de la part des Séléka ; qu'est-ce que les autres vont dire ? Non, non, non, moi,
23 je ne pouvais pas le... l'accepter.

24 Q. [12:54:49] Merci. Je vais changer de thème à nouveau.

25 Et je veux, maintenant, parler de votre...

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:54:57] Autre sujet... Vous
27 mentionnez un autre sujet, cela me met la puce à l'oreille. Est-ce qu'on peut prendre
28 la pause déjeuner, peut-être ? Est-ce qu'on peut savoir à quel niveau vous en êtes,

1 Madame Dimitri ?

2 M^e DIMITRI (interprétation) : [12:55:20] Pour être honnête, je pense que jusqu'ici je
3 m'en tiens à mon créneau horaire. Et si cela peut encourager la Chambre, la première
4 partie, c'était le contexte qui, généralement, provoque beaucoup de questions, et la
5 deuxième partie, c'est la rencontre avec M. Yekatom. Donc, je pense que la
6 progression sera la même. Je pense pouvoir m'en tenir au... à la durée que j'ai
7 communiquée à la Chambre, aux parties et aux participants. Et si jamais tout ne se
8 passe pas comme prévu cet après-midi, je pense que, demain, on pourra abréger la...
9 la pause déjeuner, mais je... je préférerais peut-être abréger la pause déjeuner pour
10 couvrir plus de questions.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:56:17] Monsieur
12 Vanderpuye.

13 M. VANDERPUYE (interprétation) : [12:56:20] Je pense que nous pourrons nous en
14 tenir également au... au créneau horaire annoncé.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:56:30] Nous prenons donc
16 la pause, et nous reprenons à 14 h 30.

17 M^{me} L'HUISSIÈRE : [12:56:41] Veuillez vous lever.

18 *(L'audience est suspendue à 12 h 56)*

19 *(L'audience est reprise en public à 14 h 33)*

20 M^{me} L'HUISSIÈRE : [14:33:27] Veuillez vous lever.

21 Veuillez vous asseoir.

22 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:33:49] Bon après-midi,
24 Monsieur le témoin.

25 Bon après-midi à tout le monde.

26 Madame Dimitri, vous avez toujours la parole.

27 M^e DIMITRI : [14:34:00]

28 Q. [14:34:01] Bon après-midi, Abbé Antareze.

1 Prochain thème, votre première rencontre avec M. Alfred Rombhot Yekatom.
2 Pourriez-vous nous parler de la première fois où vous allez le rencontrer en
3 personne ?

4 R. [14:34:24] Merci beaucoup.

5 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, la première fois, quand j'ai
6 rencontré M. Yekatom physiquement, c'était à Pissa.

7 Q. [14:34:49] Et pourriez-vous nous expliquer qu'est-ce qui fait que vous allez vous
8 rendre à Pissa, avec qui allez-vous vous rendre à Pissa, et quel est l'objectif de cette
9 rencontre à Pissa ?

10 R. [14:35:13] Mon déplacement à Pissa, ce n'était pas fortuit, il y avait une raison
11 fondée. C'était que, au niveau de la plateforme interreligieuse de Mbaïki, nous avons
12 pris l'initiative de... d'aller à la rencontre des différents... des différentes forces en
13 présence, parce que, en ce mois de janvier 2014, il y avait les Séléka de M. Anour à
14 Mbaïki, il y avait les gens de M. Yekatom qui étaient presque à l'entrée de Mbaïki, à
15 Pissa. Et comme j'ai souligné ici plusieurs fois, par rapport au contexte, donc, il y
16 avait ce sentiment de peur, de suspicion, d'inquiétude. Donc, on craignait un
17 éventuel affrontement entre les Séléka de Mbaïki avec... avec M. Yekatom et ses
18 gens. Et voilà pourquoi nous avons pris la résolution, au niveau de la plateforme,
19 d'aller dialoguer avec eux pour leur proposer, proposer aux deux parties
20 l'éventualité d'une rencontre au niveau de la cathédrale de Sainte-Jeanne d'Arc.
21 Voilà.

22 Q. [14:37:26] Avant cette rencontre physique à Pissa, est-ce que vous aviez eu
23 l'occasion de parler, de discuter, avez-vous... aviez-vous eu des contacts avec
24 M. Yekatom ?

25 R. [14:37:44] Merci beaucoup.

26 Monsieur le Président, c'est tout à fait normal de... de parler avant avec les... avec les
27 intéressés, parce que... mais c'était par le moyen téléphonique. Pour M. Anour, il
28 était là, à Mbaïki, donc on pouvait le... parler avec lui directement, mais pour

1 M. Yekatom, c'était par le... le moyen téléphonique. Je ne sais plus comment j'ai pu
2 avoir son numéro, mais j'ai cherché, je... et ça, c'est sûr, j'ai cherché pour avoir son
3 contact et j'ai... et j'étais entré en contact avec lui. Et donc, il a accepté cette rencontre
4 de Pissa. Donc, ensemble, nous avons fixé le jour, nous avons fixé l'heure.

5 Q. [14:38:48] Et allez-vous faire ce... ce voyage de Mbaïki à Pissa seul ou
6 accompagné ?

7 R. [14:39:01] Merci.

8 Ce déplacement de Mbaïki jusqu'à Pissa, je ne l'ai pas effectué seul, parce que je ne
9 travaillais pas seul. Donc, si j'ai bonne mémoire, j'étais avec... avec un ou deux
10 pasteurs à côté de moi, parce qu'il y avait pasteur Jean-Pierre Mobia et pasteur
11 Jean-Pierre Gboliya (*phon.*). On était avec le préfet de... de Mbaïki, M. Alexandre.
12 Donc, on était... on était une équipe de... je crois, de quatre personnes.

13 Q. [14:40:07] Et vous allez vous rencontrer à quel endroit spécifiquement à Pissa ?

14 R. [14:40:23] Bon, lorsque nous sommes arrivés à Pissa, je pense que c'était au cours
15 de la matinée, et donc, on est allés directement à la brigade de la Gendarmerie de
16 Pissa, là où il y a... il y a une barrière de contrôle. Et c'est là où étaient basés les
17 éléments de M. Yekatom. Donc, lorsqu'on est arrivés, lui, M. Yekatom, il n'était pas
18 encore là. Donc, on a trouvé ses éléments qui étaient là. Donc, ils nous ont
19 questionnés pour savoir qui étions-nous et puis qu'est-ce qu'on voulait. Peut-être...
20 Est-ce qu'ils étaient au courant, est-ce qu'ils n'étaient pas au courant, ça, je savais pas,
21 mais on a dû quand même leur expliquer le pourquoi de notre présence.

22 À ce moment, je pense que M. Yekatom... mais pas « je pense », mais M. Yekatom,
23 lui, il venait, donc, il est... il est arrivé quelque temps après nous. Donc, nous, on est
24 arrivés les premiers et il est arrivé après, mais la durée n'était pas longue, mais il
25 arrivait du côté de... de Bangui. Donc, je sais pas si... est-ce qu'il venait de Bangui,
26 est-ce qu'il venait... est-ce qu'il était quelque part, mais ils arrivaient du côté de
27 Bangui.

28 Et donc, quand il est arrivé, moi, j'ai... je l'ai vu physiquement, et... parce que même

1 à partir de sa voix, quand j'ai... j'ai écouté sa voix au téléphone, quand le chef est là,
2 on le sent quand même. Donc, nous avons compris que c'était lui. Et il est venu à
3 notre rencontre, il nous a salués. Et c'est lui qui nous a proposé... il m'a demandé :
4 « Monsieur l'abbé, on fait la réunion où ? » Et c'est moi qui lui ai proposé d'aller dans
5 une salle de la paroisse Saint-Esprit de Pissa.

6 Q. [14:42:58] Vous avez fait référence à ses éléments qui... avec qui vous discutiez
7 brièvement avant l'arrivée de M. Yekatom ; ces éléments étaient vêtus comment ?

8 R. [14:43:13] Merci.

9 Quand on est arrivés, ces éléments, ils étaient... ils étaient... ils étaient en tenue
10 militaire avec... avec des armes. Je pense que c'étaient des kalachnikovs.

11 Q. [14:43:35] Pourriez-vous estimer... je... vraiment, je ne vous demande pas une
12 réponse précise, mais une estimation de leur âge, à ces éléments ? Est-ce que...
13 pouvez-vous nous donner une estimation de leur âge ?

14 R. [14:43:53] Merci beaucoup.

15 Ceux que... Les éléments de M. Yekatom qui étaient là et qui nous ont, on peut dire,
16 reçus, même si c'était pas... c'était pas avec... avec... avec douceur, hein, donc, c'était
17 pas un accueil doux, c'était avec des... Donc, on nous questionnait, quoi. Et donc, ils
18 étaient... c'étaient des... je peux dire des... des jeunes, mais c'est pas des... des jeunes
19 jeunes. Ils étaient, je crois, ceux que, moi, j'ai vus, ils étaient entre 25 jusqu'à 35 ans, à
20 peu près.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [14:44:54] C'est une bonne
22 définition de « pas si jeunes » que vous avez donnée. Nous ne faisons pas une
23 comparaison... une comparaison avec d'autres personnes ici, dans la salle
24 d'audience.

25 Et comment est-ce que vous qualifierez KWFP ?

26 M^e DIMITRI : [14:45:29]

27 Q. [14:45:30] Pourriez-vous, maintenant, nous parler de... de la rencontre, justement,
28 j'ai compris que c'était dans les locaux de la paroisse Saint-Esprit de Pissa, qui prend

1 la parole de votre côté, qui prend la parole de son côté, et qui dit quoi, en quelque
2 sorte, lors de cette rencontre ?

3 R. [14:45:50] Merci, Monsieur le Président.

4 Lors de cette rencontre de Pissa, à vrai dire, c'est moi qui étais, comme je le disais,
5 c'est moi qui étais l'animateur principal, donc, c'est moi qui... qui prenais la parole.
6 Et donc, d'abord, pour remercier les uns et les autres de leur volonté de participation
7 à cette réunion, parce que, nous, ce n'était pas évident. Donc, c'était aussi de les
8 remercier d'abord et puis leur demander... leur faire la proposition si chacun pouvait
9 se présenter, chacun pouvait se présenter. Et nous, on a trouvé ça important.
10 Après, j'ai repris la parole pour parler, pour présenter l'objectif de cette démarche. Et
11 puis c'est comme ça que les discussions ont commencé.

12 Q. [14:47:10] Et M. Yekatom, vous souvenez-vous des propos qu'il a tenus lors de
13 cette rencontre ?

14 R. [14:47:22] Bon, dans un premier temps, quand j'ai parlé de l'objectif, de la
15 motivation de... de cette rencontre, qui consistait... parce que nous, en tant que
16 plateforme, on voulait éviter un éventuel affrontement à Mbaïki, comme je l'ai répété
17 ici plusieurs fois, et donc, nous avons insisté sur ça. Et après, je me souviens, quand,
18 M. Yekatom, il a pris la parole. Donc, c'est là où il s'est présenté comme... comme
19 FACA, hein, comme un... comme membre des armées centrafricaines, comme FACA.
20 Et il nous a dit que, lui et ses hommes, ils ne sont pas là pour... pour s'attaquer aux
21 musulmans civils, mais ils ont... leur mouvement, c'était contre M. Djotodia et les
22 Séléka. Et donc, ils ne sont pas là pour affronter les musulmans civils.

23 Et donc, ce qu'il a dit nous a un peu... pas réjoui, mais... va un peu, disons, va un peu
24 ensemble avec... avec notre objectif, parce que notre objectif en tant que plateforme,
25 c'est de maintenir la paix, la cohésion sociale, que nos frères et sœurs musulmans qui
26 sont à Mbaïki, ils ne soient pas victimes d'une agression ou bien d'un affrontement.
27 Donc, on était un peu, je dirais, satisfaits de... de cette réunion, et donc, on était
28 rentrés à Mbaïki satisfaits de cette réunion. Et donc, il était... il était d'accord pour

1 qu'on puisse faire la rencontre de... de Jeanne-d 'Arc. Voilà.

2 Q. [14:49:55] Je sais que la question peut paraître... peut vous paraître étrange, et que
3 la réponse est peut-être très évidente, mais à ce moment-là, est-ce qu'il... au moment
4 de cette rencontre, lorsque vous êtes à Pissa, y avait-il... est-ce que vous avez... est-ce
5 que vous savez où les Séléka qui étaient...

6 Je vais reprendre ma question.

7 Un peu plus tôt, au cours de votre témoignage, vous avez fait référence à la présence
8 des Séléka à Pissa, lorsque vous traversiez la barrière de Pissa. Au moment de votre
9 rencontre avec M. Yekatom ce jour-là, à la paroisse Saint-Esprit de Pissa, savez-vous
10 où sont ces Séléka de Pissa ?

11 R. [14:50:50] Quand on... Merci beaucoup.

12 Mais, Monsieur le Président, quand on a été... lorsque nous sommes partis à Pissa
13 pour cette rencontre avec M. Yekatom et ses... et ses hommes, il n'y avait plus de
14 Séléka à Pissa. Donc, ils étaient... ils étaient à Mbaïki.

15 Q. [14:51:18] Vous avez indiqué un peu plus tôt que les Séléka de Mbaïki, en tout cas
16 M. Anour et sa... et ses Séléka — mis à part deux ou trois — avaient quitté Mbaïki
17 dans la nuit. Au moment où vous rencontrez M. Yekatom à la paroisse Saint-Esprit
18 de Pissa, saviez-vous que les Séléka allaient quitter Mbaïki ?

19 R. [14:51:52] Merci.

20 Monsieur le Président, lorsqu'on faisait toutes ces démarches-là à Pissa, et cetera, en
21 tout cas, moi, personnellement, je ne savais pas. Nous-mêmes, au niveau de la
22 plateforme... bon, au niveau de la plateforme, parce qu'il y avait... il y avait... il y
23 avait l'imam Aboubacar Diakité et notre frère Issaka qui étaient du côté musulman,
24 qui étaient dans le bureau de la plateforme, mais on n'avait aucune information là-
25 dessus. Donc, on ne savait pas que... que les Séléka allaient partir.

26 Bon, excusez-moi, je... moi, je voudrais... parce que si je dis que nous, on ne savait
27 pas, moi, je ne savais pas. Donc, je sais pas si les autres... mais du moins, du côté
28 non-musulman, nous les prêtres et les pasteurs, nous, on ne savait pas. Moi, je pense.

1 Bon, pour nos frères musulmans, ça, je peux pas le dire, parce que... est-ce qu'ils
2 étaient au courant, est-ce qu'ils n'étaient pas au courant, pour moi, c'est difficile de
3 le dire. Mais en tout cas, officiellement, on n'avait pas cette information-là. Voilà.

4 Q. [14:53:41] Et si je comprends bien, lors de cette rencontre avec M. Yekatom à la
5 paroisse Saint-Esprit de Pissa, il est question de faire une rencontre avec lui et les
6 Séléka de Mbaïki. Est-ce que j'ai bien compris l'objectif, notamment de... de... des
7 discussions à l'intérieur de la paroisse Saint-Esprit ?

8 R. [14:54:17] Oui, exactement. C'était par rapport à la rencontre de Jeanne d'Arc.

9 Q. [14:54:34] Êtes-vous capable d'estimer — parce que vous avez parlé du fait qu'il y
10 aura effectivement une rencontre le 30 janvier —, êtes-vous capable d'estimer
11 combien de jours séparent la rencontre à la paroisse Saint-Esprit de Pissa et la
12 rencontre qui aura lieu le 30 janvier à la cathédrale de Mbaïki ?

13 R. [14:55:03] Merci.

14 Bon, ce qui est sûr, c'est que la rencontre de... de Jeanne d'Arc a eu lieu le 30, le
15 30 janvier 2014. Et si mes... si mes souvenirs sont bons, nous avons rencontré
16 M. Yekatom avant le départ des Séléka. Et est-ce que... parce que les Séléka, ils ont
17 quitté... je sais pas, c'est autour du 27, 26, 26 janvier à peu près, donc, cette rencontre
18 a eu lieu quelques jours avant. Là, maintenant, je n'ai pas... excusez-moi, j'ai... ça fait
19 quand même un moment, donc j'ai quand même oublié la date précise.

20 Q. [14:56:08] Alors, je comprends que les Séléka vont quitter pendant la nuit, ils vont
21 quitter avant le 30 janvier. Donc, allez-vous... allez-vous néanmoins aller de l'avant
22 avec une rencontre à l'église Sainte-Jeanne d'Arc le 30 janvier, malgré l'absence des
23 Séléka, malgré le départ des Séléka ?

24 R. [14:56:42] Merci.

25 Monsieur le Président, juste avant... avant la rencontre prévue de la... de Jeanne
26 d'Arc, donc, les Séléka, ils ont quitté. Ils ont quitté et... mais malgré cela, nous avons
27 maintenu le cap, donc on a maintenu la tenue de cette rencontre-là. Et, finalement,
28 cette rencontre va avoir lieu au jour fixé, au jour prévu, le 30 janvier.

1 Et je voudrais quand même dire que... pourquoi nous avons maintenu cette... cette
2 rencontre de Jeanne d'Arc malgré le départ des Séléka, toujours, on est dans le
3 contexte, hein, dans le contexte-là, parce que nous avons jugé nécessaire de faire
4 cette rencontre du fait qu'il y avait... c'est-à-dire le départ des Séléka a un peu
5 alimenté cet... ce climat de... de suspicion et de peur. Parce que les informations qui
6 nous parvenaient disaient que, voilà, les Séléka, en partant, ils ont remis des armes,
7 donc ils ont armé les... les musulmans, ou il y a des musulmans qui ont acheté des
8 armes. Et donc...

9 Alors, il y avait M. Yekatom et ses hommes, il y avait les musulmans qui sont là, et
10 peut-être eux aussi ils avaient peur, il y avait la population non musulmane avec...
11 avec les jeunes, et parmi les jeunes, vous savez, comme je disais ici, il y a des jeunes
12 désœuvrés, des jeunes qui n'avaient pas un bon comportement. Donc, tout pouvait
13 arriver. Donc, il y avait toujours ce sentiment de peur, parce que tout pouvait
14 arriver. Et donc, voilà pourquoi nous avons voulu, malgré l'absence des Séléka, tenir
15 cette réunion de Jeanne d'Arc, pour parler de ça, pour parler de la paix.

16 Q. [14:59:44] Vous avez utilisé le mot « nécessaire ». Vous avez dit « Malgré le
17 départ des Séléka, dans ce contexte, nous avons jugé nécessaire de maintenir la
18 rencontre. » Pourquoi c'est nécessaire ?

19 R. [15:00:09] Merci.

20 Monsieur le Président, j'ai utilisé le mot « nécessaire », parce que c'était par rapport à
21 ce sentiment qui prévalait, ce sentiment de peur et de risque d'un éventuel
22 affrontement. Bon, je ne suis pas un prophète de malheur, mais dans le contexte, il
23 fallait faire quelque chose. Donc, il fallait quand même donner la possibilité aux uns
24 et aux autres de parler. On avait envie d'écouter les uns et les autres, et débattre
25 ensemble de cette question, parce que les musulmans, ils étaient là. Et donc, peut-
26 être, eux aussi, ils avaient peur. Pas peut-être, mais je pense qu'ils avaient aussi peur
27 d'une éventuelle attaque des... des... de Rombhot et de ses hommes. Moi je pense,
28 parce que s'ils avaient peur, ils avaient peur de quoi ? Donc, il y avait tout ça. Donc,

1 on a tenu compte de tout ce contexte, voilà pourquoi nous avons jugé nécessaire qu'il
2 y ait cette rencontre pour donner un espace de... voilà, d'expression, d'écoute des uns
3 et des autres, et puis pour trouver ensemble une voie. Et moi, je ne travaillais pas
4 seul. Donc, il fallait aussi écouter, parce que, moi, j'ai parlé de M^{gr}. Rino qui était là
5 comme évêque de Mbaïki, donc lui aussi, il donnait aussi son point de vue. Il y avait
6 aussi le préfet, M. Alexandre, qui était là. Il y avait aussi les imams avec qui on
7 travaillait. Donc, cette décision, c'est pas l'abbé Antareze qui l'a prise, mais nous
8 avons essayé de... d'écouter les uns et les autres, et voilà, ensemble on a jugé
9 important, on a jugé nécessaire qu'il y ait cette rencontre de Jeanne d'Arc.

10 Q. [15:02:53] Est-ce que vous craigniez quoi que ce soit de la part des non-
11 musulmans dans ce contexte ?

12 R. [15:03:04] Bon, des non-musulmans ? Moi, je... Monsieur le Président, je pense
13 qu'ici, je ne parlerai pas des non-musulmans en général, des non-musulmans... Parce
14 que ces choses-là, c'est beaucoup plus au niveau de la jeunesse. Donc, bon, ce n'est
15 pas... Moi, je pense que c'est beaucoup plus au niveau de... de la jeunesse qu'il y avait
16 un travail à faire pour... parce qu'on sait jamais, parce que c'est des jeunes... hein, les
17 jeunes. Et... Et surtout que vous savez, quand je parlais du... du contexte, dans...
18 dans certaines localités de... de Centrafrique à ce moment, il y avait des... dans...
19 dans plusieurs villages et villes, il y avait des groupes de jeunes qui se disent des
20 jeunes d'autodéfense, qui se lèvent. Et nous avons des informations que... qu'il y a
21 des conflits entre les... des conflits intercommunautaires dans d'autres localités de
22 Centrafrique. Donc, on a pris en compte toutes ces informations, toutes ces réalités
23 pour... pour nous dire que, voilà, qu'est-ce que nous on peut faire au niveau de la
24 localité de Mbaïki pour éviter ce genre d'affrontements ? Voilà. Donc, on a tenu
25 compte de tout cela.

26 Q. [15:05:10] Avez-vous tenu compte de la situation à Boda ?

27 R. [15:05:22] Merci, Monsieur le Président.

28 Effectivement, quand je parlais des... de certaines localités de Centrafrique, bon, là,

1 maintenant, je... je ne sais pas... c'est ça, c'est-à-dire, il y avait la situation de Boda,
2 mais je suis en train de réfléchir pour voir est-ce que... Parce qu'à Boda, il y a eu
3 aussi, il y a eu un conflit, un conflit armé entre... entre la communauté musulmane et
4 la communauté non-musulmane. Je pense que cela, à nous... nous a quand même
5 influencés... pas « quand même », mais nous a influencés. Donc, voilà pourquoi je
6 parlais des... de certaines localités qui avaient des difficultés de cohabitation. Et bon,
7 peut-être, entre autres la question de Boda. Peut-être on va y... on va y revenir, peut-
8 être je sais... je ne sais pas.

9 Q. [15:06:30] On va y revenir, mais je voudrais faire une petite parenthèse sur Boda
10 avant de continuer sur la réunion du 30 janvier.

11 Brièvement, sans rentrer dans les détails — parce qu'on va revenir sur Boda —, est-
12 ce que vous, personnellement, à l'époque, vous êtes-vous rendu à Boda ?

13 R. [15:07:01] Merci, Monsieur le Président. Par rapport à Boda, par rapport au conflit
14 de Boda, je pense que c'était plus ou moins à la même période, vers la fin du... du
15 mois de janvier 2014. Et à ce moment-là, non. À ce moment-là non, mais on n'avait
16 pas trop d'informations à ce moment-là, parce qu'il semblerait que c'était encore
17 chaud. Donc, on n'avait pas trop d'informations. Et vous savez, même au niveau... au
18 niveau des moyens de télécommunication, je ne sais pas si... est-ce que...

19 Q. [15:07:49] Est-ce que... Permettez-moi de vous interrompre, parce que je pense
20 pas que vous avez compris ma question.

21 R. [15:07:55] Oui.

22 Q. [15:07:57] À l'époque — et c'est le terme « à l'époque » qui est une mauvaise
23 utilisation de ma part. En 2014, allez-vous vous rendre à Boda ?

24 R. [15:08:09] En 2014 ?

25 Q. [15:08:11] Oui.

26 R. [15:08:12] On est... On va partir à Boda vers le mois de juin et de juillet 2014, mais
27 un peu plus tard... un peu plus tard. Mais entre-temps, avec M^{gr}. Rino, nous avons
28 traversé Boda pour aller à Boganangone.

1 Q. [15:08:31] Abbé Antareze, je vous arrête. Laissez-moi vous guider. On va revenir à
2 Boganangone, on va... on va parler de toutes les localités. Je voulais simplement
3 établir que vous êtes allé à Boda — bon maintenant, vous me dites à deux occasions.
4 On va... On va reparler de votre voyage à Boda plus tard, petite parenthèse sur Boda,
5 parce que vous faites référence au fait que c'est très chaud, Boda, fin janvier, et vous
6 vouliez situer les dates.

7 Je vous fais entendre un audio sur Boda, et ensuite, j'aurai une ou deux questions
8 avant de revenir à la rencontre du 30 janvier. Vous me suivez ?

9 Alors, je vais vous faire entendre... juste pour vous mettre dans le contexte, c'est un
10 audio qui est diffusé... qui est daté du 18 mars 2014. Vous allez entendre un
11 conseiller du Premier ministre, André Nzapayéké — donc le conseiller à la
12 primature Joachim Kokaté — se prononcer sur la situation de Boda.

13 Je vous laisse entendre ses propos, et ensuite j'aurai une ou deux questions sur le
14 contexte.

15 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:09:57] C'est à l'onglet 27 du classeur de la Défense,
16 CAR-OTP-2042-3464.

17 On va entendre la totalité de l'audio.

18 Et pour les interprètes, la transcription est à l'onglet 28 de votre classeur, CAR-D29-
19 0006-0053.

20 Et si je peux avoir un signe de la cabine des interprètes, lorsque vous êtes prêts.

21 C'est bon ?

22 Merci.

23 *(Diffusion d'une bande audio)*

24 *[Insertion d'une portion de la transcription originale de l'audio n° CAR-OTP-2042-3464,*
25 *sans aucune modification ou altération de la part des sténotypistes judiciaires de langue*
26 *française]*

27 « INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : La colère des chrétiens. Ils ont eu le temps de
28 nous expliquer pourquoi ils ne veulent plus collaborer avec les musulmans.

1 Dans un premier temps, ils ont dit qu'ils sont les natifs de la ville de Boda et qu'ils
2 ont accepté de recevoir les musulmans chez eux. Les chrétiens, selon eux, eux-
3 mêmes, ils n'arrivent même pas à comprendre pourquoi c'est seulement à la date du
4 28 janvier que cet événement malheureux qui s'était produit à Boda... et ils se
5 demandent pourquoi, pourquoi ça, pourquoi les maisons ont été brûlées, pourquoi il
6 y a eu des morts, et qu'ils ne sont pas prêts à se réconcilier. Tant que les musulmans
7 ne leur fournissent pas des explications claires et nettes, ils ne vont pas se réconcilier
8 avec eux.

9 Nous avons essayé de discuter avec les chrétiens. On a essayé d'aller un peu plus
10 loin, mais le message — ça, je vous le cache pas —, ça a été difficile. Pour eux, ils ont
11 accepté les musulmans chez eux. Les musulmans sont venus, ils ont tout fait. Ils se
12 sont enrichis, selon leurs propres termes. Il y a eu des enfants avec les musulmans.
13 Et même quand les Séléka étaient arrivés à Boda, les musulmans ont bien reçu les
14 Séléka à Boda. Eux, les natifs, ils ont aussi reçu les éléments de la coalition séléka à
15 Boda. Ils vivaient en parfaite harmonie. Il n'y avait pas de trouble à Boda. Mais, à
16 leur grande surprise, le 28 janvier dernier, du... après le départ des éléments de la
17 coalition séléka, quelques heures après, les musulmans ont pris les armes pour les
18 attaquer, ont brûlé leurs maisons. C'est comme ça ils sont obligés de se défendre. Et
19 [...] »

20 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:13:19]

21 Q. [15:13:19] Vous avez entendu le conseiller du Premier ministre parler de la
22 situation à Boda et de cet événement malheureux du 28 janvier, où après le départ
23 des éléments de la coalition séléka, les... les musulmans de Boda prennent les armes
24 pour attaquer les chrétiens, selon Joachim Kokaté.

25 Ma question, Abbé Antareze, aviez-vous entendu parler de ce conflit entre les deux
26 communautés de Boda ?

27 R. [15:13:56] Merci, Monsieur le Président.

28 On était... On avait des informations par rapport à ce conflit, mais il faudrait aussi...

1 souligner qu'à ce moment précis, là, dans... dans cet élément-là, on... on parle du
2 28 janvier. Donc, pendant... pendant le conflit même, on n'avait pas... on n'avait pas
3 d'informations, mais... on n'avait pas d'informations. Le poste passager, voilà, c'est...
4 c'est après que les informations nous sont parvenues. Et comme je disais... parce
5 qu'on faisait lien entre... entre Mbaïki et Boda, quand je disais que, de plus en plus, il
6 y avait... il y avait un sentiment de peur, de suspicion, d'inquiétude au niveau de
7 Mbaïki, c'est... c'est au vu... c'est au vu de toutes ces informations qui nous
8 parvenaient, quoi, hein, qui nous parvenaient. Et... Et après, avec M^{gr} Rino, on va
9 faire un déplacement à Boda, au mois de juin, et on va aussi aller au mois de juillet,
10 parce que nous avons été informés que... que c'était difficile, que comme il y a eu des
11 cas de... de morts, peut-être entre... on parlait de 100 à 150 morts, il y avait des
12 centaines de maisons brûlées, sans compter les cas de blessés, tout ça, là. Donc, à un
13 moment donné, Boda était divisé en deux. Donc, il y avait l'enclave des musulmans,
14 et les non-musulmans qui étaient de l'autre côté. Il y en a qui ont fui, qui sont partis
15 dans leur champ, et cetera. Donc, la ville était morte. Voilà.

16 Q. [15:16:17] Et à Mbaïki, spécifiquement, est-ce que vous ou les membres de la
17 plateforme ou le préfet, est-ce que vous... vous discutez de cette... vous avez parlé
18 d'un risque, vous avez parlé d'une peur, d'une crainte par rapport aux... aux jeunes
19 non-musulmans ou désœuvrés ? Est-ce que... Est-ce que vous... vous parlez de ce...
20 de ce risque vis-à-vis les... la réaction des jeunes non-musulmans, suite au départ des
21 Séléka et suite à cette conviction qu'ils auraient armé les musulmans ?

22 R. [15:17:14] Merci.

23 Monsieur le Président, effectivement, il y avait... il y avait ce sentiment qu'on vient
24 de... qu'on vient d'en parler ici, qui fait qu'on était obligé d'accentuer notre... notre
25 engagement, hein, pour... pour que cette rencontre de... de Jeanne d'Arc, vraiment,
26 soit un moment, soit un moment propice, soit vraiment une opportunité de
27 dialoguer... de dialoguer, parce que, comme on était convaincu que cela devait avoir
28 lieu, voilà pourquoi finalement, on va faire cette réunion-là.

1 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:18:13] Pardon, Monsieur le Président, est-ce que je
2 peux disposer de quelques instants ?

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:18:28] Nous pouvons
4 même nous permettre une courte pause de deux, trois minutes, et vous pourrez alors
5 discuter.

6 M. L'HUISSIER : [15:18:41] Veuillez vous lever.
7 *(L'audience est suspendue à 15 h 18)*
8 *(Concertation au sein de l'équipe de défense)*
9 *(L'audience est reprise en public à 15 h 25)*

10 M^{me} L'HUISSIÈRE : [15:25:07] Veuillez vous lever.
11 Veuillez vous asseoir.
12 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:25:20] Maître Dimitri ?

14 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:25:25] Je vous remercie, Monsieur le Président.

15 Q. [15:25:30] *(Intervention en français)* Abbé Antareze, je voudrais vous faire entendre
16 un autre extrait de discours du préfet Alexandre Kouroupé-Awo. Pour vous
17 remettre dans le contexte, c'est encore une fois les... le discours de Kouroupé-Awo
18 lors de la rencontre à Mbaïki le 12 février 2014, le jour de la visite de la Présidente
19 Samba-Panza. Je vous fais entendre un tout petit extrait, et, ensuite, j'aurai une
20 question.

21 M^e DIMITRI : [15:25:59] Alors, c'est à l'onglet 1 du classeur de la Défense, CAR-OTP-
22 2023-1636.

23 Nous allons entendre de 10 min 46 s à 11 min 6 s, et la transcription pour les
24 interprètes est à l'onglet 2 de votre classeur, CAR-D29-0006-0107, à la page 0111,
25 lignes 14 à 17.

26 Si les interprètes peuvent me faire signe ?

27 Merci.

28 *(Diffusion de la vidéo)*

1 *[Insertion d'une portion de la transcription originale de la vidéo n° CAR-OTP-2023-1636,*
2 *sans aucune modification ou altération de la part des sténotypistes judiciaires de langue*
3 *française]*

4 « Deux, une tentative de réconciliation, au point d'être célébrée entre les Séléka et les
5 Anti-balaka venus de Bangui, préparée la main dans la main par le HCR, le DRC, la
6 Plateforme interreligieuse et le préfet, a été transformée en réunion de sécurité le
7 30 janvier 2014. »

8 Q. [15:27:20] Vous avez entendu le préfet Kouroupé-Awo parler de la réunion du
9 30 janvier 2014. Il utilise les termes « a été transformé en réunion de sécurité ». Est-ce
10 que c'est aussi votre souvenir que cette réunion qui est d'abord entre les hommes de
11 M. Yekatom... M. Yekatom et les Séléka est ensuite transformée en réunion de
12 sécurité ?

13 R. [15:27:56] Merci.

14 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, cette rencontre, cette réunion
15 de Sainte Jeanne d'Arc à la cathédrale de Mbaïki a été une réunion capitale dans
16 notre activité en tant que plateforme interreligieuse parce que, comme je disais
17 tantôt, malgré le départ des Séléka la nuit, et qui nous a surpris parce qu'on était pas
18 au courant, nous avons jugé nécessaire qu'il y ait cette réunion-là. Ici, j'ai vu dans la
19 vidéo, le préfet, il a utilisé le terme « sécurité... réunion de sécurité ».

20 Bon, mais il faudrait dire que tout n'a pas été décidé avant. Rien n'a été décidé avant
21 cette réunion, avant cette rencontre. Donc, pendant cette rencontre, nous, au niveau
22 de la plateforme interreligieuse, nous avons voulu que... vraiment, que toutes les
23 forces vives de... de Mbaïki soient présentes pour... pour discuter, pour échanger. Et
24 donc, c'est au... au cours de cette rencontre que nous avons tous jugé comme une
25 bonne chose que... que M. Yekatom et ses éléments peuvent investir Mbaïki, pour
26 question de sécurité. Parce que, étant donné que lui-même nous a rassurés que lui, il
27 n'est pas venu pour... pour faire du mal aux musulmans civils, donc nous avons tenu
28 compte de cela, et là, c'était devant tout le monde. Il y avait... Il y avait des... les

1 délégués musulmans, hein, à cette réunion-là. Il y avait des délégués musulmans, il y
2 avait les... le maire, le préfet, il y avait l'évêque, M^{gr} Rino. Il y avait nos amis
3 Sangaris, ils étaient là aussi. Il y avait nos amis de *RDC, et cetera, ils étaient tous là.
4 Donc, c'est à... c'est au cours de cette réunion. Et voilà pourquoi nous allons proposer
5 à M. Yekatom qui était là d'aller faire... disons, tenir ce même discours que, lui, il a
6 tenu pendant cette réunion-là, d'aller tenir ce même discours devant la population.
7 Donc, c'était pour faire la restitution de cette rencontre. Et c'est ça qui va être fait.
8 Donc, après la réunion de Jeanne d'Arc, on va tous se déporter devant... donc, à la
9 gare de Mbaïki, pour une restitution, pour un compte rendu officiel à la population
10 de... de... de cette réunion-là.

11 Q. [15:31:50] Deux questions de suivi, Abbé Antareze. on veut... on parle de la
12 sécurité de qui ? On veut la sécurité de qui ?

13 R. [15:32:03] Merci.

14 Monsieur le Président, ici, si le terme « sécurité » est employé, c'est en lien avec...
15 avec ce sentiment de risque que, nous, on avait au niveau... au niveau des
16 responsables, au niveau de la plateforme et aussi au niveau des responsables. Donc,
17 nous, en quelque sorte... disons, M. Yekatom, du coup, devient pour nous comme un
18 partenaire qui pouvait nous aider à atteindre cet objectif que nous avons au niveau
19 de la plateforme : comment faire pour... pour avoir des gens qui partagent notre
20 même intention et qui peuvent contribuer.

21 Donc, moi, je pense que, vraiment, à ce moment précis — à ce moment précis —, je
22 pense qu'on n'avait pas une mauvaise intention, on n'avait pas une inquiétude en
23 ce... en ce sens-là. Et donc, je pense que, à ce moment précis, lui et ses hommes, donc,
24 M. Yekatom et ses hommes, moi, je pense que, pour nous, ils faisaient un peu
25 l'affaire, comme on le dit.

26 Je crois que, vous voyez, le... le... le... le travail qu'on a effectué au niveau de la
27 plateforme, ça... ça demandait beaucoup de gymnastique, beaucoup de gymnastique
28 intellectuelle, comment saisir une occasion. Voilà, donc, c'était par rapport à tout ça,

1 hein. Donc, maintenant que nous sommes sortis de la situation, je pense que c'est...
2 c'est facile de discuter. Mais au moment J, au moment même de la situation, ce n'était
3 pas facile. Donc, voilà pourquoi nous avons accepté, hein. Donc, on sait que
4 M. Yekatom et ses hommes ne sont pas des forces régulières de l'État, nous étions
5 conscients de ça, mais il n'y avait pratiquement personne. Et donc... Voilà.

6 Q. [15:34:40] Abbé Antareze, je vous remercie, mais vous n'avez pas répondu à ma
7 question.

8 Vous cherchez à assurer... La plateforme, le préfet cherchent à assurer la sécurité de
9 qui ?

10 R. [15:34:53] La... La sécurité de tout le monde. La sécurité de tout le monde, parce
11 que pendant la... la restitution à la gare de mairie, là, nous ont était tous présents
12 hein, on était tous présents, et nous avons parlé. Moi, j'ai parlé en premier lieu
13 pour... voilà, pour présenter un peu le cadre de cette rencontre-là.

14 Après, je crois, M. Yekatom aussi a parlé. Et donc, son... son discours a été quelque
15 chose de décisif, parce que, quand il a pris la parole, il a dit devant tout le monde
16 que : « Moi, je suis là avec mes éléments, et donc, moi, je ne veux pas... Bon, je suis
17 un... Parce qu'il parlait en sango, il parlait en... en langue locale, voilà. Donc, il
18 disait... il disait, de manière résumée que : « Moi, je ne veux pas qu'un
19 non-musulman se lève pour attaquer un musulman, ni un musulman se lève pour
20 attaquer un non-musulman. » Et donc, à ce moment, il a dit : bon, il demande à
21 chacun de regagner sa maison — de regagner sa maison. Donc...

22 Et puis je me souviens très bien, parce que c'était presque à la tombée de la nuit, la
23 restitution de la réunion, c'était... c'était vers 17 heures, 17 h 30. C'était pratiquement
24 la tombée de la nuit, et donc, chacun était rentré chez soi. Et, à ce moment, c'était
25 comme un couvre-feu. Donc, personne ne devait circuler la nuit. Voilà.

26 Q. [15:36:51] Vous avez... Juste une clarification. Ce discours où M. Yekatom — je
27 vais pas répéter les propos —, vous venez de résumer en quelques lignes un
28 discours à la suite duquel il indique que tout le monde doit rentrer chez lui, est-ce

1 que ce discours, c'est à l'intérieur de la cathédrale ou ce... ça, c'est le discours à la
2 gare de Mbaïki, parce que vous avez fait référence à deux endroits différents ?

3 R. [15:37:23] Merci.

4 Monsieur le Président, ce discours, c'était à la gare de Mbaïki. Donc, la gare de
5 Mbaïki, c'est un grand espace à côté de la mairie de Mbaïki. C'était un grand espace.
6 Et comme il y avait du monde, il y avait du monde, il y avait du monde, et donc
7 comme si tout Mbaïki était là. Donc, nous avons choisi cela, parce que, d'habitude,
8 on fait des... des rencontres de ce genre devant la mairie. Mais l'espace de la mairie,
9 c'est un peu plus petit par rapport à l'espace de la gare. Donc, on était là, et donc,
10 c'est... c'est pendant cette restitution qu'il a pris la parole pour dire ce qu'on vient de
11 dire là.

12 Q. [15:38:11] Je vous remercie.

13 Et un peu plus tôt, vous avez indiqué que vous avez tous jugé comme une bonne
14 chose que M. Rombhot Yekatom et ses hommes investissent Mbaïki et que, à ce
15 moment, c'est... c'est ce qui est... c'est la conclusion que vous en tirez. Ma question :
16 vous vous attendiez — quand je dis « vous », le terme « vous », c'est vous et les gens
17 de la plateforme —, vous vous attendiez à quoi, de la part de M. Rombhot Yekatom ?

18 R. [15:38:51] Merci, Monsieur le Président.

19 À ce moment précis, comme je disais, c'était... il n'y avait pas vraiment de... les forces
20 de l'État. Il y avait les Sangaris, mais nous, notre souci, c'était beaucoup plus la
21 sécurisation de... de Mbaïki, parce que M. Yekatom nous a donné l'impression qu'il
22 pouvait aider à la... à la sécurisation de... de Mbaïki, et donc, à éviter un éventuel
23 affrontement entre les deux communautés. Donc, il nous a donné cette
24 impression-là. Et voilà pourquoi nous, on était... on était... disons, on était, disons,
25 rassurés que, bon, en attendant, il fallait faire avec lui. Voilà.

26 Donc, moi, je... vraiment, et j'insiste sur ça, parce que, finalement, on s'est dit que,
27 peut-être, on pourrait faire avec lui, hein.

28 Q. [15:40:18] Et maintenant, pour ce qui est de la réunion à l'intérieur des bâtiments

1 de... de... de la cathédrale Sainte Jeanne d'Arc, parce que vous avez parlé de la foule,
2 hein, de la population de Mbaïki qui était à la... qui est dehors, qui est à la gare,
3 est-ce que, au moment où vous tenez la réunion à l'intérieur, est-ce que les membres
4 de la population peuvent entrer ?

5 R. [15:40:53] Merci.

6 Monsieur le Président, lorsqu'on tenait la réunion, la réunion, c'était dans une salle,
7 dans une grande salle. C'est à côté même de l'église de la cathédrale. Donc, c'est la
8 salle de... des réunions. Mais pour nous, les... les prêtres, lorsqu'on se rencontre avec
9 l'évêque, c'est là où, généralement, on... on fait nos réunions ou bien quand le
10 diocèse organise une formation, donc, c'est vraiment une salle de réunion, de... de...
11 de formation. Et donc, ceux qui étaient à l'intérieur de cette salle-là, pendant cette
12 rencontre de... de Jeanne d'Arc du 30 janvier, il y avait ceux qui étaient invités.
13 Donc, il y avait des gens qu'on avait invités. Et puis ils étaient là. Et, dehors, il y
14 avait... il y avait la foule — il y avait la foule. Et donc, les gens, les curieux, ils étaient
15 là. Donc, ils... ils regardaient les gens qui venaient à cette réunion-là. Et voilà. Donc,
16 ils étaient là. Voilà.

17 Q. [15:42:15] Et à l'intérieur donc de cette salle, est-ce que vous vous souvenez des
18 grandes lignes des propos de M. Yekatom ?

19 R. [15:42:30] Merci.

20 Monsieur le Président, pendant cette réunion, donc, c'est moi-même qui dirigeais les
21 débats. Et au cours des... des débats, hein, je ne me souviens pas exactement de tous
22 ceux qui ont pris la parole, mais, entre autres, il y avait aussi M. Yekatom qui a pris
23 la parole. Et donc, il a... il nous a réitérés, il a dit encore ce que, lui, il nous a dit à
24 Pissa. Donc, n'oublions pas que la rencontre de Mbaïki fait suite à la rencontre de
25 Pissa. Donc, si par... si peut-être... si... supposons que s'il... s'il avait dit quelque chose
26 par exemple qui allait à... à l'encontre de ce que nous, on avait comme objectif, je ne
27 sais pas si on allait faire cette réunion-là.

28 Et donc, pendant la réunion de... de Jeanne d'Arc, il a... devant tout le monde, parce

1 que s'il y avait là... il y avait quand même des... des personnalités comme l'évêque
2 Mbaïki était là. Donc, l'évêque de Mbaïki était là. Il y avait les gens qui étaient venus
3 de Bangui, les... des... des... des organisations internationales, ils étaient là. Il y avait
4 le préfet, il y avait les délégués musulmans, tout ça. Donc, quand même, c'était
5 quelque chose de... Et donc, quand il prend la parole pour dire devant tout le monde
6 que, lui, il n'est pas venu pour faire du mal aux musulmans, aux civils, et tout ça là,
7 il n'est pas là pour être du côté des non-musulmans, tout ça, donc pour nous, c'était
8 un discours, disons, rassembleur. Voilà. Donc, bon, moi, je ne suis pas le bon Dieu
9 pour connaître son intention profonde, hein, mais moi, je vous dis ce qu'il nous a dit
10 au cours de cette réunion. Voilà. Je... Je...

11 Q. [15:44:50] Je vous remercie.

12 Et il se présente comment à l'intérieur de cette salle ?

13 R. [15:44:54] Merci, Monsieur le Président.

14 À l'intérieur de cette salle, pendant cette réunion, donc, M. Yekatom... M. Yekatom, il
15 s'est présenté comme... comme étant FACA. Voilà. Comme étant FACA. Donc, bon,
16 comme j'ai dit ici, toujours le même discours que, nous, on est... on s'est soulevés à
17 cause de Djotodia, que les Séléka sont venus et... comme s'il n'y avait pas des
18 hommes dans ce pays. Donc, on dit... il disait en langue locale, donc comme s'il n'y
19 avait pas des... des hommes. Et donc, nous, donc on s'est organisés pour montrer
20 que, dans ce pays, il y a... il y a des hommes, voilà, et que, nous, c'est clair que c'est
21 contre lui et... et ses hommes, les Séléka. Donc, il a... il a tenu ce genre de discours,
22 quoi. Voilà. Et puis, c'était devant tout le monde.

23 Q. [15:46:05] Et êtes-vous capable d'estimer, ce jour-là, combien d'hommes viennent
24 avec M. Yekatom ? Est-ce qu'il arrive avec... avec plusieurs véhicules, avec un ou
25 deux véhicules ? Êtes-vous capable de nous donner une... une estimation ?

26 R. [15:46:31] Merci, Monsieur le Président.

27 Bon, par rapport à cette question, je n'ai... à vrai dire, je ne me souviens pas très bien
28 de... de l'effectif. Bon, à moins que je ne me trompe, mais si mes souvenirs sont bons,

1 c'était deux... deux pick-up, je crois. Il était venu avec deux pick-up, mais c'est pas...
2 c'est pas tous... tous ses éléments qui étaient à l'intérieur, qui étaient à l'intérieur de
3 la... de la salle pour cette réunion.

4 Q. [15:47:01] Combien d'éléments à l'intérieur de la salle, à votre souvenir ?

5 R. [15:47:09] Monsieur le Président, si mes souvenirs sont bons, il était là,
6 M. Yekatom, avec deux ou trois éléments proches de lui. Ils étaient là dans la salle,
7 parce que même la salle ne pouvait pas contenir tout le monde. Donc, il y avait des
8 délégués, bien sûr. Donc, on peut dire qu'ils étaient en délégués, quoi.

9 Q. [15:47:44] Vous avez parlé de la présence d'organisations internationales et de
10 gens venus de Bangui. Pouvez-vous être un peu plus précis ? Quelles organisations
11 internationales participent à la réunion à l'intérieur de la salle ?

12 R. [15:48:04] Merci.

13 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, si mes souvenirs sont bons, il
14 y avait... il y avait une... une... une dame... une dame, là, j'oublie le nom. Il y avait
15 une dame qui... qui collaborait beaucoup avec nous, de DRC, hein. DRC, c'est un
16 organisme... c'est une organisation internationale. Je ne sais pas si c'est... qui travaille
17 pour... je ne sais pas si c'est pour les... les déplacés, pour les réfugiés. En tout cas, il y
18 a DRC — DRC. Donc, leur siège, c'est à Bangui. Et donc, cette dame-là était aussi là.
19 Et, il y avait... Je pense, il y avait aussi des gens de HCR... de HCR, si je ne me
20 trompe pas, des gens de HCR qui étaient venus de... de Bangui. Mais pendant cette
21 époque-là, peut-être ils avaient... ils avaient une antenne... ils avaient leur antenne
22 peut-être à Mbaïki, mais ils venaient de Bangui quand même. Ils venaient de Bangui,
23 donc au niveau de la plateforme, on collaborait aussi avec eux, hein, pour organiser
24 cette rencontre-là. Donc... Mais c'est pour dire que cette rencontre a été quelque
25 chose, quand même, de préparé. Hein, de préparé, tant au niveau de Mbaïki, aussi
26 avec... avec des partenaires. Voilà, donc c'était quelque chose de préparé, parce qu'on
27 comptait beaucoup sur ça, on comptait beaucoup sur cette rencontre-là.

28 Et puis, il y avait aussi le maire de... le maire de Pissa qui était là — ça, je me

1 souviens —, M. Roger Okoa-Penguia — Okoa-Penguia —, le maire de... de Pissa. Je
2 pense qu'il est encore maire de Pissa jusqu'à aujourd'hui. Voilà. Donc, lui aussi, il
3 était là, avec des... des... les éléments de Sangaris.

4 Les éléments de Sangaris, ils étaient là et c'est eux-mêmes qui... qui assuraient un
5 peu la sécurité de cette réunion-là. Et donc, il y avait un ou deux éléments Sangaris
6 qui étaient à l'entrée et qui essayaient de... de contrôler pour ne pas que les gens
7 entrent dans la salle avec des... avec des armes ou avec des choses qui pouvaient
8 perturber le bon déroulement de cette réunion.

9 Q. [15:51:10] M. Yekatom et ses hommes étaient habillés comment ?

10 R. [15:51:19] Si mes souvenirs sont bons, je pense qu'ils étaient en tenue, en tenue
11 militaire — en tenue militaire.

12 Q. [15:51:27] Vous avez indiqué que... Il y a quelques secondes, vous avez dit, en
13 parlant de... des organisations internationales, vous avez indiqué qu'elles avaient
14 une antenne à Mbaïki. Est-ce que vous parlez de DRC, de HCR ou des deux ? Qui
15 avait une antenne à Mbaïki ?

16 R. [15:51:56] Merci, Monsieur le Président.

17 Par rapport à cette réunion... Par rapport à cette question, je ne me souviens plus
18 exactement de... parmi les deux, est-ce que les deux avaient... avaient des antennes à
19 Mbaïki ? Mais par exemple, la dame-là... — je suis en train de chercher le nom ; la
20 dame là, on s'est rencontrés plusieurs fois. Donc, elle venait à Mbaïki plusieurs fois.
21 Donc, c'était pas une personne qui était là, qui était venue exprès pour cette réunion,
22 mais elle venait même à l'évêché, à l'évêché parler avec nous, nous avons échangé.
23 Donc, moi j'ai encore ce souvenir-là. Et voilà pourquoi il me semble qu'ils avaient
24 leur... leur antenne, oui, leur antenne, parce qu'il y avait un certain M. Euloge. Il y a
25 un certain M. Euloge, c'est un jeune... un jeune... un Centrafricain qui... qui
26 collaborait aussi avec nous. Est-ce que Euloge, il était... est-ce que c'était lui l'antenne
27 de DRC ? Comme ça fait un peu longtemps là, j'ai... Mais j'ai souvenir d'Euloge, d'un
28 certain Euloge. Voilà.

1 Q. [15:53:24] Avec la permission du Président, je vais vous demander si vous
2 connaissez le nom... Je vais vous donner un nom et je vais vous demander si vous
3 reconnaissez ce nom. Connaissez-vous...

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:53:35] Vous pouvez y aller,
5 Madame.

6 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:53:43] (*Intervention non interprétée*)

7 Q. [15:53:44] (*Intervention en français*) Connaissez-vous quelqu'un du nom d'Elisabeth
8 Marty ?

9 R. [15:53:51] Je n'ai pas bien compris.

10 Q. [15:53:56] Est-ce que vous connaissez quelqu'un... Est-ce que le nom d'Elisabeth
11 Marty...

12 R. [15:54:10] Je pense que... Merci, Monsieur le Président. Merci pour...
13 Ce prénom d'Élisabeth... Bon, le nom, pas, mais le prénom d'Élisabeth, ça me dit
14 quelque chose. Je pense que ça doit être cette dame-là, Elisabeth, mais le nom... Parce
15 qu'on n'a pas l'habitude d'appeler les noms comme ça, mais Elisabeth me dit quelque
16 chose. Voilà. Merci.

17 Q. [15:54:44] Au cours de cette réunion, est-ce que vous savez si des photos ont été
18 prises, si des notes ont été prises ?

19 R. [15:54:53] Merci, Monsieur le Président.

20 Au cours de cette réunion de Jeanne d'Arc, le 30 janvier 2014, je pense qu'il y avait
21 des... on prenait des photos. Parce que d'habitude, même les ONG, on est habitués à
22 travailler avec les ONG, toujours, ils prennent des photos pour... pour peut-être
23 justifier leurs actions. Et donc, je pense qu'il doit y avoir des photos. Et... Et nous au
24 niveau de la plateforme, donc, moi, je... je parlais de notre secrétaire, je parlais du...
25 du secrétaire de la plateforme, et comme... comme c'était... bon, comme c'était au
26 niveau de... de l'évêché, au niveau de la cathédrale, je pense peut-être au niveau...
27 parce qu'il y avait... il y avait Maximin aussi, il y avait d'autres personnes. Il y avait
28 l'abbé Maximin, il y avait les gens de la Caritas, les gens de la Caritas de Mbaïki qui

1 étaient là dans la salle. Donc, il y avait des... d'autres personnes qui prenaient notes,
2 quoi. Nous, au niveau de la plateforme, il y avait notre secrétaire, et puis, pour les
3 photos, il y avait les gens de... de DRC. Peut-être... Certainement qu'ils ont des... pris
4 des vidéos.

5 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:56:28] Monsieur le Président, je sais qu'il ne me
6 reste que quatre minutes, mais est-ce que je peux passer en revue les photos ?

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [15:56:34] Oui, pourquoi pas.
8 Si ça ne va pas mettre long, oui, je pense que le moment est approprié.

9 M^e DIMITRI (interprétation) : [15:56:43] Merci.

10 Q. [15:56:44] (*Intervention en français*) Abbé Antareze, je vais passer en revue certaines
11 photos avec vous, on va essayer de faire ça rapidement.

12 M^e DIMITRI : [15:56:53] Alors, la première photo est à l'onglet 5 du classeur de la
13 Défense, CAR-D29-0010-0165.

14 Q. [15:57:13] Alors, êtes-vous en mesure de reconnaître certaines personnes dans
15 cette photo qui est à l'écran ?

16 Avant que vous ne répondiez à cette première question, on est d'accord, il s'agit ici
17 de la salle où la rencontre a eu lieu ?

18 R. [15:57:42] Merci, Monsieur le Président.

19 C'est effectivement cette salle-là. Voilà. Et cette salle-là, je ne peux pas ne pas la
20 reconnaître parce que c'est là où on a toujours travaillé. On a toujours travaillé là,
21 donc vraiment, c'est ça.

22 Q. [15:58:01] D'accord, je vous remercie.

23 Alors, est-ce que vous reconnaissez certaines personnes sur cette photo ? Dans
24 l'affirmative, je peux demander à ma collègue de... d'agrandir lorsque vous nous
25 donnez des indications.

26 R. [15:58:21] Bon, là, peut-être après, il faudrait un peu agrandir, mais de prime
27 abord, moi, je me vois moi-même, je suis là. Donc, je suis là, comme si j'étais sorti
28 pour... pour faire entrer M. Yekatom, parce que juste après moi, c'est M. Yekatom —

1 juste après moi. Et puis, il y a nos amis, les... les délégués des musulmans qui sont là,
2 bien sûr. Euh...

3 Q. [15:59:02] Je vais vous arrêter simplement pour clarifier le procès-verbal. Alors,
4 vos amis, les délégués des musulmans, est-ce que ce sont les trois personnes qu'on
5 voit devant la photo, à l'avant plan ?

6 R. [15:59:20] Merci.

7 Monsieur le Président, c'est des... c'est nos... les trois personnes qui sont devant,
8 habillées en blanc.

9 Q. [15:59:27] D'accord.

10 Vous vous êtes reconnu, suivi de M. Rombhot Yekatom. Donc, juste pour que ce soit
11 bien clair, c'est vous qui êtes debout avec la chemise jaune et des... des feuilles vertes
12 et des... fleurs rouges, et derrière vous, debout, M. Rombhot Yekatom. C'est bien ça ?

13 R. [15:59:50] Oui. Merci, Monsieur le Président. Effectivement, je suis là, devant, en
14 chemise jaune avec des trucs noirs, là, et puis, juste derrière moi, c'est M. Yekatom.
15 Donc, comme si j'étais parti l'accueillir pour l'amener et puis lui montrer sa place,
16 quoi. Et puis...

17 Q. [16:00:11] Je vous remercie.

18 M^e DIMITRI : [16:00:13] Je vais passer à l'autre photo qui est à l'onglet 7 du classeur
19 de la Défense, CAR...

20 Q. [16:00:20] Oui, avant qu'on passe à l'autre photo, est-ce que vous reconnaissez
21 celui qui est assis... alors, vous avez indiqué à l'avant, en blanc, vos... vos trois... les
22 trois représentants de la... les trois délégués de la communauté musulmane. Est-ce
23 que vous reconnaissez celui du milieu ?

24 R. [16:00:46] Celui du milieu, peut-être c'est M. Diakité, l'imam de Baguirmi ? Peut-
25 être que c'est lui, là.

26 Q. [16:00:58] O.K. Je vous remercie.

27 M^e DIMITRI : [16:01:01] À l'onglet 7, CAR-D29-0010-0169.

28 Q. [16:01:17] Est-ce que vous reconnaissez certaines personnes sur cette photo ?

- 1 R. [16:01:33] Nos deux jeunes, les deux jeunes qui sont devant, comme si l'autre, c'est
2 M. Deba, parce qu'il à la corpulence de M. Deba ; M. Deba qui faisait partie des... des
3 leaders des... de la jeunesse musulmane. Donc, les deux-là, si je me trompe, pas,
4 c'est... c'est les délégués de la jeunesse musulmane. Après...
5 Est-ce que je dois continuer à identifier les gens ?
6 Q. [16:02:11] Oui, ceux que vous reconnaissez.
7 R. [16:02:14] Bon, le monsieur qui est... le monsieur qui est au fond... qui est un peu
8 là... je sais pas si...
9 Q. [16:02:33] À droite ou à gauche de la photo ?
10 R. [16:02:38] Nous sommes toujours à droite.
11 Q. [16:02:39] À droite.
12 M^e DIMITRI : [16:02:41] Peux-tu pointer, s'il te plaît ?
13 R. [16:02:43] Non, c'est pas ceux-là. M. Josepha... oui, M. Josepha Bongoma.
14 M. Josepha Bongoma qui était premier adjoint au maire, je crois, de Mbaïki. Premier
15 adjoint au maire de Mbaïki.
16 M^e DIMITRI : [16:03:03]
17 Q. [16:03:03] Donc, juste pour que ce soit clair, à la troisième table, en partant du
18 début de la photo...
19 R. [16:03:10] Oui.
20 Q. [16:03:11] ... sur le bord de la fenêtre, Jean-Josepha Bongoma, premier adjoint au
21 maire de Mbaïki ?
22 R. [16:03:26] Voilà. Premier maire adjoint de Mbaïki. Parce que, à Mbaïki, il y avait...
23 il y avait... il y avait lui, il y avait M. Saleh Djido, comme... comme des adjoints, des
24 adjoints de... du maire. Donc, Monsieur... ici, c'est M. Josepha Bongoma. Voilà.
25 Q. [16:03:47] Est-ce que vous reconnaissez quelqu'un d'autre sur la photo ?
26 R. [16:04:01] Le...
27 Est-ce qu'on peut aller au fond là-bas, peut-être ?
28 Bon, voilà. Au fond là-bas, c'est... c'est les éléments de la gendarmerie, les éléments

1 de la gendarmerie, mais vous savez, à ce moment-là, vraiment, ces éléments de la
2 gendarmerie, ils étaient là, mais comme s'ils n'étaient pas là. Parce que, vraiment,
3 c'était... là, nous sommes... nous sommes au lendemain, nous sommes vraiment au
4 lendemain du départ des Séléka. Parce que quand les Séléka étaient là... Donc... Mais
5 quand même, ils étaient... ils étaient invités à cette réunion-là. Parce que l'un de nos
6 soucis, c'était de faire... comment faire pour que, progressivement, qu'il y ait
7 rétablissement de l'autorité de l'État. Comme c'est des gendarmes, nous avons...
8 nous les avons invités. Mais vraiment, à ce moment-là, enfin, c'était quand même
9 difficile. Voilà. Mais donc, ils étaient là, on les voit avec... avec leur tenue de la
10 gendarmerie.

11 Et il y avait aussi les... les gens de la Caritas. Donc, je vois derrière là-bas, M. Gabriel
12 Zaba, qui a... qui a le teint clair, un peu le teint clair, là, au fond là-bas, à côté de la
13 gendarmerie... des gendarmes...

14 Voilà. C'est ce monsieur-là. C'est un M. Gabriel Zaba. À cette époque, il était le
15 chargé des programmes de la Caritas de Mbaïki. Et maintenant, c'est lui le directeur
16 adjoint. Donc, il est devenu directeur adjoint.

17 Q. [16:05:53] Et pour que ce soit clair, Gabriel Zaba, qui était chargé des programmes
18 de la Caritas, c'est celui qui porte une... un polo rayé noir, de couleur bleue ?

19 R. [16:06:16] Bleu.

20 Q. [16:06:17] D'accord.

21 R. [16:06:19] Effectivement.

22 Q. [16:06:21] Et... Et les trois personnes de la gendarmerie...

23 R. [16:06:25] Oui.

24 Q. [16:06:26] ... sont...

25 R. [16:06:29] ... sont derrière, sont les... les messieurs en tenue, là...

26 Q. [16:06:34] Les messieurs en tenue qu'on voit derrière, il y en a trois.

27 R. [16:06:41] Oui, oui, en tenue.

28 Q. [16:06:43] D'accord.

1 Je vais vous présenter une autre photo.

2 M^e DIMITRI : [14:06:35] Je sens que je mets la pression sur les interprètes, je m'en
3 excuse.

4 L'onglet 10, CAR-D29-0010-0172.

5 Q. [16:07:00] Alors, je suppose que vous vous reconnaissez sur cette photo. Qui est
6 celui qui est assis et dont vous ne cachez pas le visage avec votre bras ?

7 R. [16:07:09] Bon, c'est un... c'est un responsable des musulmans. Je ne sais pas si
8 c'était le... le chef du quartier. En tout cas, c'était un responsable. S'il est là, c'est-à-
9 dire que nous avons jugé bon qu'il soit là. Donc, c'était un... il fait partie des
10 responsables musulmans. Voilà.

11 Et puis à côté de lui, c'est un pasteur. C'est un pasteur avec qui on a aussi beaucoup
12 travaillé. Et je pense que, peut-être, ceux-là, ils étaient choisis pour faire la prière,
13 parce qu'on devait commencer par la prière. Donc, il y avait un côté... Comme moi,
14 je suis... je suis du côté catholique, alors, moi, j'ai préféré donner la parole à un
15 pasteur et à un musulman pour la prière. Je pense qu'après... Je pense qu'ils vont
16 faire la prière. Il y a un qui va faire la prière du début, et l'autre va faire la prière
17 pour conclure.

18 Q. [16:08:07] Je vous remercie.

19 M^e DIMITRI (interprétation) : [16:08:12] Prochaine photo, onglet 14, CAR-D29-0010-
20 0177.

21 Q. [16:08:33] Est-ce que vous reconnaissez certaines personnes sur cette photo ?

22 R. [16:08:41] Bon, la dame... je dirais la dame blanche qui est au fond là-bas, est-ce
23 que c'est M^{me} Elisabeth ? Peut-être, hein. Parce que ça fait quand même des années.
24 Probablement, c'est elle, parce que ça m'étonnerait quand même qu'elle ne soit pas
25 là, à cette... à cette rencontre, parce qu'on a beaucoup échangé là-dessus, on a
26 presque préparé ça.

27 Et à côté d'elle, comme si... ça ressemble à Monsieur... à M. Euloge, mais bon...

28 Mais devant, devant la dame, là, c'est une religieuse, sœur Charlotte. Voilà. Sœur

1 Charlotte, en fait, qui... c'est une religieuse, mais ressortissante de Mbaïki — de
2 Mbaïki. Et donc, je ne sais pas si... parce que, à un moment donné, elle était choisie
3 comme membre de la délégation spéciale de Mbaïki. Donc, je ne sais pas si est-ce
4 qu'elle était là en tant que membre de la délégation, parce qu'il y a le maire... il y a le
5 maire de Mbaïki avec ses adjoints, M. Djido, M. Bomogo (*phon*) Josepha, et puis il y
6 avait les conseillers. Et peut-être sœur Charlotte, elle était l'une des conseillères. Et
7 puis voilà.

8 Bon, le reste... Le... Le jeune qui est devant, c'est... c'est Emmanuel ; il s'appelle
9 Emmanuel. Le jeune qui est en noir, là, il s'appelle Emmanuel. C'est un jeune de
10 Mbaïki. Probablement, il fait partie des délégués de la jeunesse, parce que c'est un
11 jeune de Mbaïki qui... qui était très actif. Donc, il était là. Voilà.

12 Q. [16:10:51] Merci.

13 M^e DIMITRI (interprétation) : [16:10:57] Je vais vous présenter, maintenant, la...
14 l'onglet 17, CAR-D29-0010-0181.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:11:36] Peut-être pourriez-
16 vous lui demander précisément d'identifier certaines personnes ?

17 M^e DIMITRI (interprétation) : [16:11:48] (*Intervention non interprétée*)

18 Q. [16:11:50] (*Intervention en français*) Est-ce que vous voyez, là, derrière, avec un polo
19 blanc et des... des lignes noires sur ses épaules ?

20 R. [16:11:55] Bon, voilà. Donc, derrière, moi, je peux le reconnaître facilement, c'est...
21 en bleu, là, en polo bleu...

22 Q. [16:11:56] Mm-hm.

23 R. [16:11:57] ... c'est M. Gabriel effectivement, qui était chargé des programmes de la
24 Caritas.

25 Q. [16:12:08] Oui, mais celui à côté de lui ?...

26 R. [16:12:10] À côté, en...

27 Q. [16:12:12] Ici, là, ma collègue va mettre... Voilà.

28 R. [16:12:14] Voilà. Celui-là, c'est M. Jean Léonard. C'est Jean Léonard qui... qui était,

1 même qui est encore, le responsable de la chorale de la cathédrale.

2 Q. [16:12:24] Merci.

3 R. [16:12:26] Voilà.

4 Q. [16:12:26] Donc, pour que ce soit clair, celui avec le polo beige et des lignes noires
5 sur les... sur les... sur les manches, Jean Léonard.

6 Je vais passer à une autre photo.

7 M^e DIMITRI : [16:12:39] Alors, l'onglet 8, CAR-D29-0010-0170.

8 Q. [16:13:01] Alors, bon, il y a M. Yekatom au début, est-ce que vous reconnaissez
9 celui qui est en bleu ?

10 R. [16:13:10] Merci.

11 Monsieur le Président, à côté de M. Yekatom... en... en bleu ?

12 Q. [16:13:23] Oui, celui qui porte... voilà, merci.

13 R. [16:13:29] Oui, celui qui est en bleu, c'est M. Alexandre Kouroupé-Awo, donc le
14 préfet de la Lobaye, M. Alexandre.

15 Q. [16:13:39] Et qui est à la droite d'Alexandre Kouroupé-Awo et qui porte une
16 chemise jaune ?

17 R. [16:13:45] Celui qui porte une chemise jaune, c'est M. Raymond Mongbandi.
18 M. Raymond Mongbandi, il était le maire de Mbaïki à cette époque-là.

19 Q. [16:13:59] Je vous remercie.

20 Et qui est à la... qui était à la gauche de M. Alexandre Kouroupé-Awo et qui porte un
21 pull noir ?

22 R. [16:14:15] Non, c'est... je crois, c'est une tenue. Ce doit être une tenue. Je pense que
23 lui, il était... il était... il était de la gendarmerie. Soit il était le CC, c'est-à-dire le
24 commandant de compagnie, c'est-à-dire que c'est lui qui commande tous les
25 gendarmes de la Lobaye, parce que le siège c'est à Mbaïki. Voilà. Donc, je pense que
26 c'est lui.

27 Mais vous savez, c'est un poste où les gens se relèvent beaucoup. Je pense qu'à cette
28 époque-là, c'était lui le commandant de la gendarmerie. Donc, il venait au nom de la

1 gendarmerie de Mbaïki.

2 Q. [16:14:54] Je vous remercie.

3 Je ne vais pas vous la montrer, parce qu'il s'agit de la même photo, mais...

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:15:01] Maître, soit que nous
5 nous arrêtons maintenant, soit que vous ralentissez, parce qu'il est très difficile... Je
6 ne sais pas...

7 Combien de photos est-ce que vous en avez encore ?

8 M^e DIMITRI (interprétation) : [16:15:13] Deux ou trois.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:15:16] Alors, évidemment,
10 nous allons achever cet exercice.

11 M^e DIMITRI (interprétation) : [16:15:24] Intercalaire 6, il n'est pas nécessaire de
12 montrer la photo au témoin, puisque c'est la même photo. C'est juste une photo
13 agrandie, CAR-D29-0110-0167. Mais je voudrais que le témoin se reporte à
14 CAR-D29-0010-0179 — 0110-0179.

15 Q. [16:16:10] (*Intervention en français*) Est-ce que... Je sais qu'il est de dos ; est-ce que je
16 comprends que celui qui porte le polo « DRC », il s'agit de l'organisation dont vous
17 nous avez parlé et pour laquelle la dame du prénom d'Élisabeth travaillait ?

18 R. [16:16:27] Oui, Monsieur le Président. Je pense que voilà, donc, comme je disais,
19 M^{me} Elisabeth — DRC —, si mes souvenirs sont bons, ils devaient avoir une antenne
20 à... à Mbaïki. Parce que la dame là, M^{me} Elisabeth, elle venait souvent à Mbaïki.
21 Voilà.

22 Q. [16:16:57] Je vous remercie.

23 M^e DIMITRI : [16:16:59] Onglet 11, CAR-D29-0010-0174.

24 Q. [16:17:10] Alors, cette fois, on voit la prière, je pense, à laquelle vous avez fait
25 référence, mais maintenant on peut voir le visage du... du représentant de la
26 communauté musulmane. Est-ce que vous vous souvenez de son nom ?

27 R. [16:17:27] Merci.

28 Monsieur le Président, je crois que c'est M. Diakité — l'imam Diakité avec le pasteur.

- 1 À côté, c'est un pasteur, c'est un pasteur qui faisait partie de notre plateforme, avec
2 qui on a beaucoup travaillé. Oui, oui.
- 3 Q. [16:18:10] Je vous remercie.
- 4 M^e DIMITRI : [16:18:12] Onglet 12, CAR-D29-0010-0175.
- 5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:18:29] Il s'agit des mêmes
6 personnes, donc, il n'est pas nécessaire de refaire le même exercice. Il a reconnu
7 toutes les personnes, même la personne qui porte un uniforme et qu'on avait
8 qualifiée d'autre chose.
- 9 M^e DIMITRI (interprétation) : [16:18:45] Oui, effectivement, je pense que c'est tout.
10 Merci. J'en ai terminé avec les photos.
- 11 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [16:18:50] Merci. Merci
12 beaucoup, je pense que c'était très utile, puisque c'est directement lié à votre
13 interrogatoire.
- 14 Merci à tous.
- 15 Et merci surtout à vous, Monsieur le témoin.
- 16 Nous en arrivons à la fin de l'audience d'aujourd'hui ; nous allons reprendre demain
17 matin, à 9 h 30.
- 18 M^{me} L'HUISSIÈRE : [16:19:10] Veuillez vous lever.
- 19 *(L'audience est levée à 16 h 19)*